

4-720-606-EX-1



REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE

UNIVERSITE SAAD DAHLAB BLIDA -01-

INSTITUT D'ARCHITECTURE ET D'URBANISME

Mémoire de Master

OPTION : Architecture en Zone Urbaine Littorale

A.Z.U.L

Enseignant porteur de Master : Dr. ICHBOUBEN Y.

Le renouvellement urbain comme outil de revalorisation des fronts d'eau dans les petites villes littorales : Cas de Cherchell

Présenté par :

DAHMANI Meriem.

ADDADOUA Sarah.

Groupe : 03.

Encadrées par :

Mr. AOUISSI K.B (Architecte, Urbaniste & doctorant).

Pr. MOHAMED-CHERIF F/Z (Géographe).



Année universitaire : 2015/2016

Remerciement :

*Tout d'abord, nous remercions **DIEU** Allah le Tout Puissant, de nous avoir donné la volonté et le courage et la patience afin d'arriver à la finalité de ce modeste travail.*

*Nous tenons à remercier nos encadreurs **Mr. AOUISSI K.B** et **Pr. MOHAMED-CHERIF F/Z** pour tout le savoir qu'ils nous ont apporté ainsi que pour nous avoir encadré et dirigé au cours de notre projet de fin d'études.*

On remercie les membres de jury de nous avoir honorés de leur lecture, présence et d'avoir acceptés d'évaluer notre travail.

A toutes les personnes qui nous ont aidés de loin ou de près par leurs conseils, critiques ou encouragements.

Grand merci à nos familles qui n'ont jamais cessé de croire à nous, et qui nous ont tant apporté et soutenu le long de notre parcours.

*Et finalement un grand merci à tous les enseignants d'institut d'architecture et d'urbanisme. **BLIDA** qui ont assuré notre formation durant nos cinq années d'études.*

Nous n'oublions pas de remercier les étudiants en architectures, en particulier ceux de l'atelier intervention en zone de front de mer promotion 2015-2016.

GRAND MERCI A TOUS

Dédicace :

Je dédie cet humble travail :

❖ *A mes chers et respectueux parents*

A celui qui a toujours garni mes chemins avec force et lumièremon très cher père et à la plus belle perle du mondema tendre mère, vraiment aucune dédicace ne saurait exprimer mon attachement, mon amour et mon affection, je vous offre ce modeste travail en témoignage de tous les sacrifices et l'immense tendresse dont vous m'avez toujours su me combler

❖ *A mes très chers frères **Yacine** et **Riadh**.*

❖ *A ma très chère tante **Rabea**.*

❖ *A ma chère grande mère **f/zahra**, et mon cher grand père*

❖ *A mes tantes et mes oncles : **Razika, Mohamed, Fouzia, Karim, Samira, Sid Ahmed, Amel, Sonia**, pour leur soutien moral.*

❖ *A ma copine et mon binôme **Sarah***

❖ *A mes chères cousines **Selma** et **Manal***

❖ *A mes très chères amies : **Siham, Nesrin, Amel, Asma, Aicha***

*Et à tous **ceux qui m'ont aidé** de près ou de loin pour l'aboutissement de ce travail.*

DAHMANI MERIEM

Dédicace :

J'ai l'immense plaisir de dédier ce modeste travail

*En premier lieu, à ceux qui comptent le plus pour moi; **papa** et **maman**, qui ont toujours été présents pour moi, qui m'ont supporté dans tous mes choix et m'ont aidé moralement financièrement et affectivement le long de mes études... Pour vos sacrifices, pour votre présence... Merci d'avoir fait de moi ce que je suis, je vous en serais éternellement reconnaissante ... Qu'Allah vous nous garde.*

*Un spécial merci à mon cher **Mohamed** ; merci pour ta patience et tes encouragements dans les plus dures moments... Merci de m'avoir partagé tant de moments d'émotions, de souvenirs et de travail.*

*A mes très chères sœurs **Hanane** et **Maria**.*

*A mes adorables frères **Younes** et **Mohamed**.*

*A ma très chère grande mère **Khadidja** qui m'a aidé et soutenu dans une grande part de ma vie.*

*A tous ceux qui ont fait partie de ma vie, qui m'ont partagé un moment, une idée, un conseil...surtout mes tantes **Hafida**, **Siham** et **Habiba**, mes oncles **Omar** et **Sadik**.*

*A ma copine et mon binôme **Meriem**, et ma chère cousine **Hadjer**.*

*A mes Collègues d'atelier **intervention en zone de front de mer**.*

ADDADOUA SARAH

Table des matières :

Chapitre I : partie introductive.

I-introduction générale	9.
I-1- la présentation de l'option	9.
I-2-les objectifs de l'option	9.
II. Particularités de l'urbanisme et de l'architecture en zone littorale	10.
II.1- Le littoral	10.
II.2- Spécificités physiques et géomorphologiques du littoral	10.
II.3-La ville littorale	13.
II.4- Sur le plan urbanistique	13.
II.5- Sur le plan architectural	14.
II.5-1-Le rapport entre la forme architecturale et le climat	17.
II.6-Les risques naturels	18.
II.7-sur le plan économique	20.
II.8-Sur le plan social	21.
III. les Particularités de la ville littorale algérienne	21.
III-1-Bref aperçu sur le littoral algérien	21.
III-2- classification des villes littorales algériennes	21.
III-3- La loi littorale algérienne.....	22.
III-4-les instruments d'urbanisme liés au littoral	22.
III-5-Les problématiques de la ville littorale algérienne	23.

IV. La démarche méthodologique du travail.....	23.
Approches méthodologiques du travail.....	24.

Chapitre 2 : Cadrage conceptuel de la recherche.

I-Introduction	27.
II-Définitions des concepts relatifs au renouvellement urbain	27.
III-les enjeux de renouvellement urbain	31.
IV-le front de mer de Sainte-Maxime, réhabilitation, rénovation, restructuration	32.
IV-1- la présentation de la ville	32.
IV-2- la situation de la ville	32.
IV-3- aperçue historique sur le front de mer de Sainte-Maxime	33.
IV-4- le front de mer de Sainte-Maxime	34.
IV-4-1-avant le réaménagement du front de mer	34.
IV-4-2- le réaménagement du front de mer	35.
IV-4-3-Les projets de réaménagement	35.

Chapitre 3 : étude et analyse de cas d'étude.

I-Introduction	41.
I-1-présentation de la ville	41.
I-2-Situation géographique de la ville	41.
I-3-Le périmètre urbain de la ville	42.
I-4- Accessibilité	43.
II-La genèse de la ville	44.
II-1-Le fondement de la ville	44.

II-2- l'évolution historique de la ville	44.
II- L'état de lieu de la ville	49.
II-1-équipements existés	49.
II-2-les gabarits	50.
II-3-l'état de bâti	51.
II-4-les problématiques de la ville	52.
III-Le traitement des instruments urbains sur la ville	53.
III-1-le motifs de la revision du PDAU	53.
III-2-Les orientations du PDAU	53.
III-3-Les principes d'aménagement	54.
III-3-1-le développement de l'armature urbaine communale	54.
III-3-2- les nouveaux pôles de développement	55.
Conclusion générale.	
1. Synthèse de la recherche.....	59.
2. Résultat de recherche.....	60.

Chapitre 1 :

Partie introductive

I-introduction générale :

L'architecture est un ensemble de constructions (bâties) qui sont compatibles avec leurs environnements « **la ville est un système ouvert qui est en perpétuel interaction avec son environnement naturel** » (DOUGLAS.I, 1983). Il existe plusieurs facteurs (naturels, sociaux,...etc.) qui influent sur la forme des constructions et ensuite sur la forme urbaine de la ville. Le climat a un impact sur l'architecture, sur les matériaux utilisés et les techniques de construction ; bâtir en milieu littoral exige le respect des particularités liées au climat. L'adaptation à cet environnement particulier détermine beaucoup les caractéristiques physiques des bâtiments. Cette problématique n'est pas nouvelle, puisque l'architecture vernaculaire est issue de règles climatiques basées sur la meilleure réponse possible aux contraintes du site. À savoir l'insertion harmonieuse de l'édifice dans le terrain, la disposition des pièces, l'orientation maîtrisée des ouvertures, la protection ou non face aux éléments (vent, soleil,...etc.), l'emploi de matériaux locaux « **le milieu naturel joue donc le rôle d'un espace support.** » (TARLET.J, 1985 p10).

La ville littorale doit adopter des concepts et des enjeux d'où le renouvellement urbain. Le renouvellement urbain c'est un mode de transformation de la ville sur le plan urbanistique et architectural ; il a pour objet de redynamiser la ville, de rendre son identité territoriale et renforcer la relation entre ses différentes entités, ainsi de trouver des solutions pour ses problèmes (Économiques, sociaux, environnementaux).

Dans le cas de notre option cette thématique est très intéressante.

I-1- la présentation de l'option:

L'option Azul (Architecture en Zone urbaine Littorale) est l'option qui s'intéresse au rapport site/projet, et qui nous permet de développer les connaissances des enjeux de l'architecture et l'urbanisme sur le littoral, mettre en lumière ses particularités; en tenant compte la présence de la mer qui lui confère une notoriété et une attractivité.

I-2-les objectifs de l'option:

Cet option nous aide à:

- Améliorer la qualité architecturale et urbanistique du cadre bâti dans le milieu littoral.
- proposer une solution durable pour sa réhabilitation et pour le maintien de son équilibre par des propositions d'aménagement.
- Identifier les indicateurs qui ont marqué la production architecturale et urbanistique en Zones urbaines littorales, particulièrement dans le cas des petites, des moyennes et des Grandes villes littorales, à travers leur développement en matière d'organisation et de Production du paysage bâti.

II. Particularités de l'urbanisme et de l'architecture en zone littorale :

II.1- Le littoral :

Le littoral concentre une forte densité humaine et urbaine, c'est un espace convoité, attractif, propices aux différents flux (échanges commerciaux, déplacements..... etc.), aussi est une zone de contact entre l'hydrosphère, l'atmosphère et la lithosphère. Au sens physique du terme, le littoral est la bande comprise entre le niveau des plus basses mers et celui des plus hautes mers, donc ce que couvre et découvre la mer : il correspondrait dans ce cas à l'estran. Mais c'est une définition beaucoup trop réductrice pour rendre compte du rôle d'interface que joue le littoral entre son **avant-pays** maritime et son **arrière-pays** terrestre.

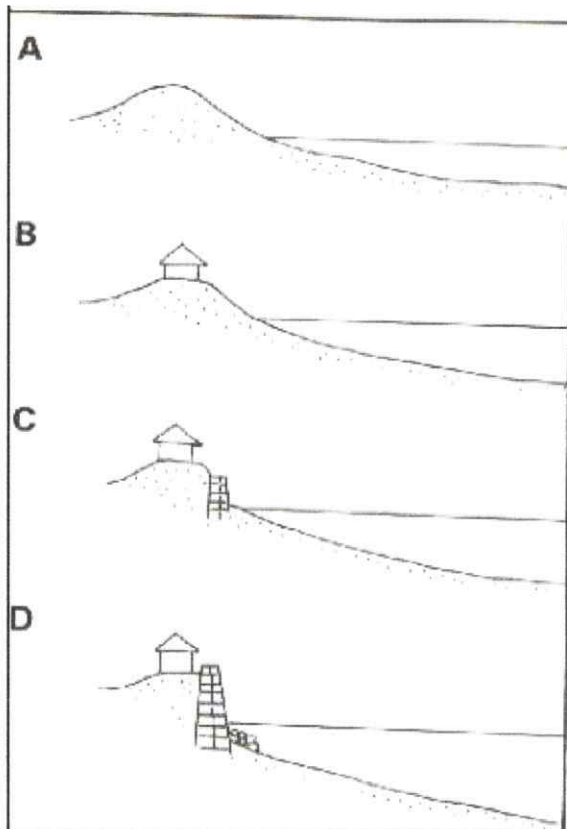
II.2- Spécificités physiques et géomorphologiques du littoral :

Du point de vue géomorphologique, des études récentes ont montré que le littoral est un milieu qui évolue constamment. Parmi les processus d'évolution du littoral, les plus influents sont :

- L'élévation du niveau de la mer, relevée par la plupart des marégraphes depuis un siècle et dont la vitesse paraît s'accroître actuellement (Miossec, 1999). Suite à la hausse annoncée du niveau de la mer, des transformations morphologiques non négligeables sont attendues telles que la submersion des terres littorales basses, le recul des plages, et l'attaque des falaises par les vagues. R. Paskoff (1993) et P. Pirazzoli (1993) recommandent d'en tenir compte dans les projets d'aménagement réalisés à proximité des rivages.

Outre l'élévation du niveau de la mer, les côtes évoluent par érosion, due essentiellement au jeu des vagues, des marées et des courants qu'elles engendrent. Elles subissent également les effets d'agents morphogénétiques tels le vent, les eaux de ruissellement et d'infiltration, le gel... etc.

L'homme aussi par les aménagements qu'il réalise dans ces espaces, est devenu un agent essentiel de l'évolution des littoraux.



A : à l'origine existent une plage et une dune bordière en état d'équilibre dynamique.
 B : On édifie une maison sur la dune bordière pour se trouver à proximité même de la plage.
 C : le sort naturel d'une dune bordière est d'être partiellement érodée lors des tempêtes, et restaurée pendant les périodes de beau temps. Pour mettre la construction à l'abri de l'action destructive des vagues, un mur est érigé, en interdisant tout échange de matériaux entre la dune et la plage d'une part, et en renforçant la turbulence de l'eau d'autre part, ce qui déclenche le démaigrissement et le recul de la plage
 D : le mur de soutènement soumis à l'impact direct des vagues est renforcé tandis que la plage finit par disparaître

Figure 1 : schéma présente les étapes d'élévation au niveau de la mer.

Source : Paskoff, 1993 ; p.64.

La dune bordière joue le rôle d'un pare choc, Elle est devenue le site privilégié Pour l'édification des résidences Secondaires et l'extraction des matériaux

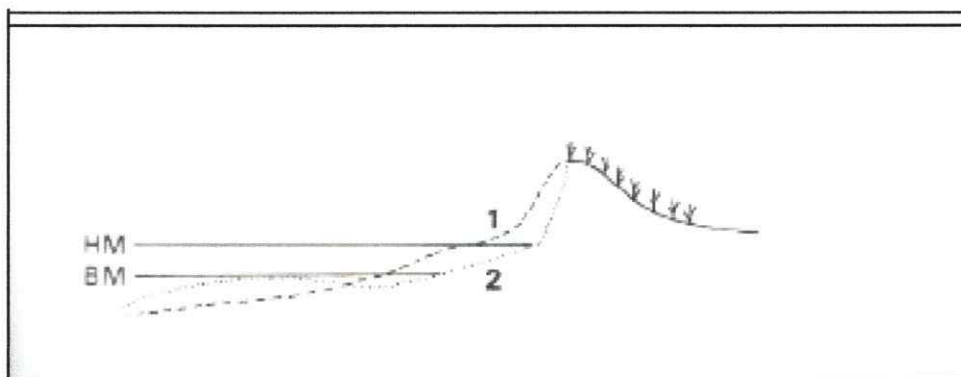


Figure 2: schéma présente les bandes de littorales.

Source : Paskoff, 1993 ; p.87.

L'aménagement des routes sur le front des falaises perturbe l'équilibre du versant et accélère le recul des falaises

L'intégration des caractéristiques géomorphologiques et physiques dans l'aménagement permet de soustraire à l'urbanisation pressante des espaces rares et convoités

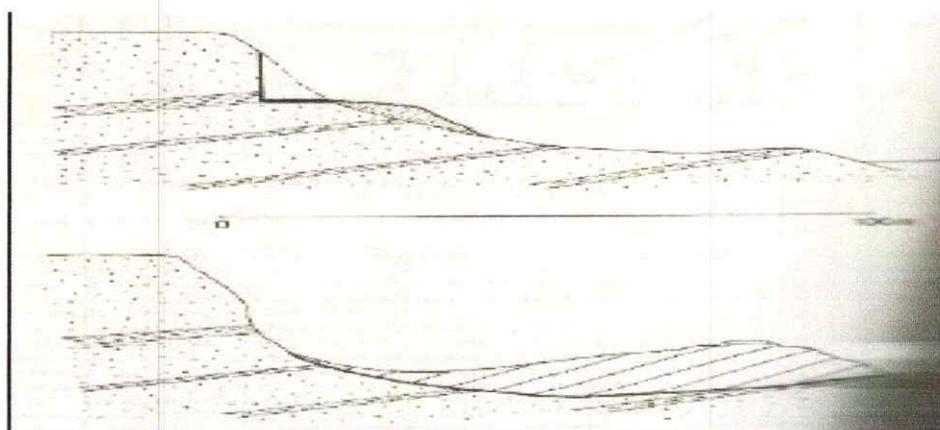


Figure 3: schéma présente l'intégration au bord de la mer.
Source : Paskoff, 1993 ; p.218.

Un mode d'aménagement spécifique :

Plin architecte romain de l'antiquité en décrivant sa maison de bord de mer a mis en relation les atouts et les contraintes du lieu « bord de mer » :

- * La distance au rivage ordonne la vue et le bruit
- * L'orientation par rapport au soleil est associée à la chaleur ou son contraire le frais
- * La lumière évoque la clarté ou l'ombre
- * Et enfin la hauteur (axe vertical) est en relation avec la vue et la force des vents

Ainsi des éléments architecturaux ont été associés aux atouts ou contraintes du site balnéaires :

- * Le Bow-Window est associé à la vue
- * Le soubassement est associé à La qualité du sol
- * Les toits saillants et les auvents sont associés au climat (protection de la pluie)
- * L'intégration au site par la forme (forme de navire).

Le site balnéaire se caractérise également par son rapport à la nature, jardin fleuri ou panorama maritime, combinant protection, observation et contemplation. Ces relations visuelles sont traduites physiquement par la présence caractéristique des espaces de transition : pergolas, balcons, vérandas et bow-window.

II.3-La ville littorale :

Elle présente à travers son emplacement spécifique (point de contact terre et mer), des particularités climatiques, économiques, sociales et leurs impacts sur son architecture et son urbanisme qu'on ne trouve pas dans d'autres villes intérieures, le rapport entre le site et la ville est plus complexe et influe sur la production urbaine et architecturale ainsi que l'activité de ces villes, la taille et la population.

II.4- Sur le plan urbanistique :

*Le mode d'aménagement urbain :

Il existe des différents types d'organisation :

- Développement Parallèlement à la mer :

C'est le cas le plus courant; ou la ville se développe parallèlement à la mer. Cette organisation est pour des raisons climatiques tel que:

- Profiter de la ventilation naturelle ; ainsi l'esprit de l'homme d'être en face à la mer.
- généralement les sites plats renforcent ce développement linéaire des villes.



Figure 4 : photos présente le mode d'aménagement parallèle à la mer.

Source : photo modifié par les auteurs.

- Développement perpendiculaire à la mer :

L'implantation du village perpendiculairement à la mer dans le but de:

- se protéger des vents violents du nord
- de bénéficier d'une ventilation naturelle
- de créer des percés visuelles sur la mer

*on trouve le développement perpendiculaire sur les sites accidentés.



Figure 5: photos présente le mode d'aménagement perpendiculaire à la mer.

Source : photo modifié par les auteurs.

II.5- Sur le plan architectural :

-le climat:

Le climat est l'acte de tous les phénomènes atmosphériques tels que les précipitations, température, vent, pression atmosphérique et humidité etc.

Cette orientation est justifiée par des raisons :

-L'ensoleillement:

La lumière naturelle est l'un des "matériaux" de base de toute conception architecturale. Élément librement disponible, elle est prise en compte prioritairement dans les programmes d'architecture contemporaine.

*On profite du soleil par:

- 1-Intégration des éléments architecturaux solaires.
- 2 -l'aménagement des terrasses.
- 3-l'utilisation des couleurs claires.
- 4-les grandes baies vitrées.



Figure 6: photo présente l'utilisation des Couleurs claires pour profiter du soleil.
 Source : <https://www.google.dz/search?q=habitat+balnéaire+en+bord+de+mer&espv=2&biw=1366&bih=667>.

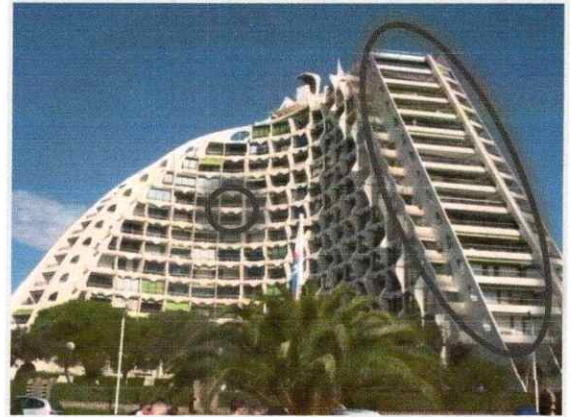


figure 7 : photo présente l'utilisation des Terrasses pour profiter du soleil.
 source : photo modifié
 Par les auteurs.

***On se protège du soleil par:**

- Des formes architecturales : l'auvent/le flanc/le vis-à-vis/la loggia/le patio
- Les brises soleil : élément de construction qui sert à faire de l'ombre, en été, et à permettre aux rayons solaires de pénétrer dans l'immeuble en hiver.
- Verre de faible émissivité : Il garantit une isolation thermique renforcée pour les doubles vitrages

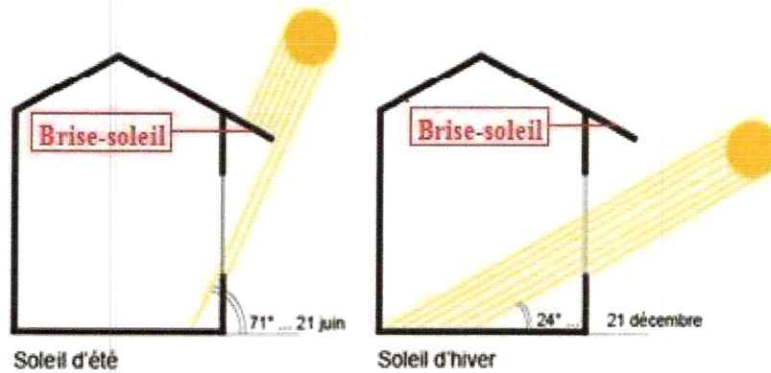


Figure 8 : schéma présente l'utilisation de brise soleil pour protéger du soleil.

Source : http://www.photovoltaique.guidenr.fr/cours-photovoltaique-2011/IV_brise-soleil.php.

-Le vent :

Les vents sont une source d'énergie renouvelable qui permet aussi de : aérer, assainir, Rafrâchir les milieux urbains et les bâtiments.

***On profite du vent par :**

L'utilisation des machines de l'éolienne urbaine à équien qui ont plusieurs avantages tels que la structure du bâtiment fait office de mât, cela peut permettre d'atteindre des hauteurs importantes et de faciliter la maintenance et la production d'électricité peut être utilisée sur place, pas de transport donc peu de pertes.

***On se protège par:**

Les constructions en bord de mer se sont dotées de protection, ces protections ont pris diverses formes. D'où la nécessité de prévoir des ouvertures pour laisser passer le vent et aussi l'utilisation des matériaux spéciaux comme la tuile à emboîtement, le bois, l'ardoise....



Figure 9 : photos présente la dégradation des formes pour diminuer les vents.

Source : photo modifié par les auteurs.

-La pluie et l'humidité

L'humidité est présente en permanence dans l'atmosphère, Les rayons du soleil réchauffent la surface de la terre et Provoquent l'évaporation de l'eau des océans, c'est pour Cette raison que le taux d'humidité est élevé dans les zones Côtières. Ce qui cause la détérioration des matériaux de Construction, la diminution de la résistance mécanique de La maçonnerie, la corrosion des métaux, la détérioration Des bois de charpente, Risque de gel et d'éclatement des Matériaux poreux gorgés d'eau.



Figure 10 : photo présent le risque de la pluie et de l'humidité sur les matériaux.

Source : <https://www.google.dz/search?q=impact+de+humidité&biw=1366&bih=667&noj=1&s>

***protéger de l'humidité:**

- imperméabiliser les fondations de l'extérieur avec deux couches de goudron liquide avant le Remblayage des murs.
- obturer les microfissures et créer ainsi une barrière étanche en y injectant de l'époxy.
- installer une membrane d'étanchéité et vérifier que le drain de fondation fonctionne correctement.
- traitement en surface : peinture anti-humidité, hydrofuges, etc.
- traitement en profondeur : assèchement des murs, injection de résine, etc.

***profiter de la pluie:**

Par l'utilisation du Système de récupération des eaux pluviales.

II.5-1-Le rapport entre la forme architecturale et le climat :

***-La métaphore:**

- ❖ Pour évoquer la mer; les architectes ont tenté d'adopter leurs constructions aux sites littoraux par des différentes formes
- ❖ On tente toujours à partir d'une forme dynamique et fluide inspirée du milieu naturel pour faire une continuité visuelle.



Figure 11 : photo présente la métaphore architecturale.

Source : <http://www.leblogluxe.com/2014/11/le-burj-al-arab-fete-ses-15-ans.html>

- Les couleurs :

Un revêtement extérieur peint en couleurs claires tel que le blanc et bleu afin de diminuer la Quantité d'énergie solaire absorbée par les parois extérieures.



Figure 12 : photo présente les couleurs utilisés dans les villes littorales.

Source : <http://www.partir.com/Grece/>.

- Les ouvertures:

Doivent répondre à des fonctions parfois contradictoires, les performances à atteindre varient au cours de la journée et d'une saison climatique à l'autre:

- Laisser pénétrer la lumière.
- Ventiler les espaces.
- Dissiper les chaleurs.
- Caractériser la façade.
- Permettre la vue vers l'extérieur

Et parfois vers l'intérieur.

- les terrasses :

Peut être couverte ou non, permet le regroupement, l'échange, comme elle offre une vue sur l'extérieur et sur la mer. On donne plus d'importance à l'espace extérieur que l'espace intérieur.

-Les matériaux de construction :

*l'utilisation du brique, béton, le béton cellulaire, les panneaux isolés, bois naturel, le verre

*Aussi il faut éviter l'utilisation de l'acier (les problèmes de la corrosion)

Le choix de ces matériaux est fait en considération des facteurs climatiques (le soleil, les vents, l'humidité et pluie, et les risques naturels comme la corrosion causée par les airs salins.

II.6-Les risques naturels:

La ville littorale est exposée à des menaces qui sont liées aux risques naturels :

-L' érosion :

L'érosion du sol est une forme de dégradation au même titre que la compaction, la réduction des taux En matière organique, la détérioration de la structure Du sol, le drainage souterrain insuffisant, la Salinisation et l'acidification du sol. Toutes ces formes De dégradation, sérieuses en elles-mêmes, Accélèrent l'érosion du sol.

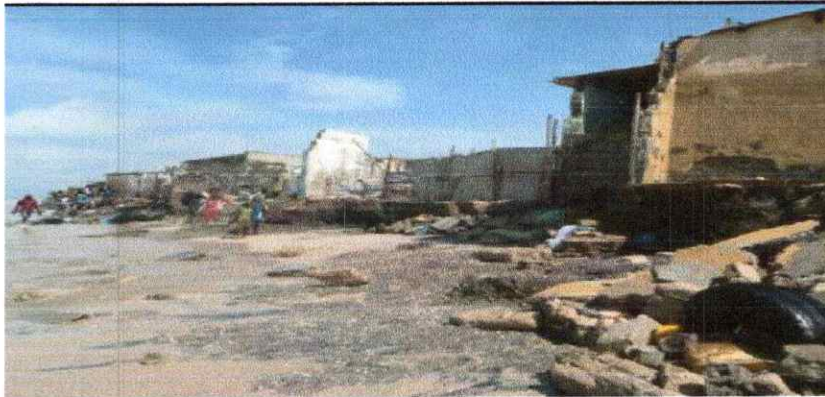


Figure 13 : photo présente les risques naturels au front de mer.

Source : <https://www.google.dz/search?biw=1366&bih=667&noj=1&tbm=isch&sa=1&q>

-La corrosion

Du fait de l'humidité et de l'air saliné du littoral, la corrosion constitue un phénomène naturel spécifique et remarquable pour les constructions des villes littorales, la corrosion se produit en raison de certaines actions extérieures sur une surface, c'est là l'altération des matériaux par des réactions chimiques

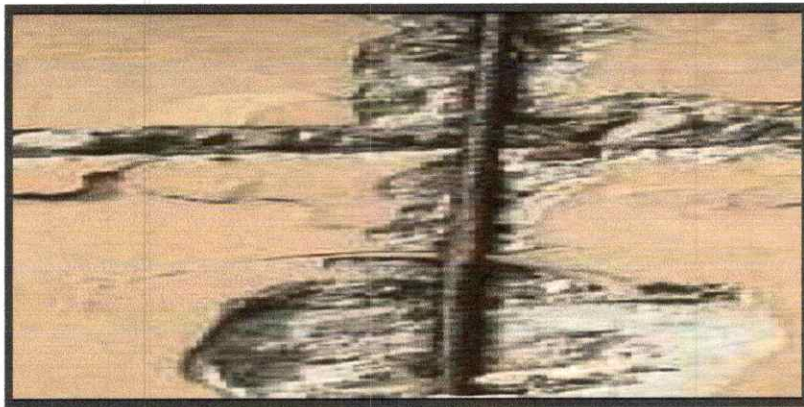


Figure 14 : photo présente une corrosion des matériaux à cause de l'air saliné de littoral.

Source : <https://www.google.dz/search?q=impact+de+humidité&biw=1366&bih=667&noj=1&s>

Protection contre la corrosion:

Pour empêcher la corrosion une couche de protection
Est appliquée sur la surface du matériau qui vient
Constamment en contact avec l'atmosphère.

II.7-sur le plan économique :

Les principales activités liées à la proximité de la mer dans les villes littorales sont : les activités portuaires, la pêche, l'agriculture, et le tourisme balnéaire.

La forte concentration des activités économiques au bord de la mer.

-La pêche :

C'est une activité liée directement à la présence de la mer, pratiqué depuis que l'homme s'est installé près des rivages

-l'agriculture littorale :

L'activité agricole produit des paysages particuliers, c'est un élément structurant dans l'organisation des espaces.



Figure 15 : photo présente l'agriculture littorale.

Source : http://gsite.univprovence.fr/gsite/document.php?project=geographie&locale=fr&pagendx=4507&txt_page=&txt_opened=8838

-Le tourisme:

Le tourisme est l'activité dominante sur le littoral, il représente une source pour l'économie des villes littorales .dans le milieu littoral on trouve deux types du tourisme, le tourisme balnéaire et le tourisme vert.

II.8-Sur le plan social:

Une grande part de la population mondiale, vit près des côtes, afin de tirer profit des ressources marines et pour participer au commerce international. En effet la présence de la mer stimule l'économie ce qui explique le développement urbain des littoraux et l'attrait qu'il exerce sur la population avec l'accentuation de la concentration des populations

•Particularités des habitants du littoral:

-C'est la façon dont une personne ou un groupe vit.

-Les habitants du littoral sont des gens ouverts décontractés, insouciant et aventuriers, aiment vivre en plein air (le climat est à l'origine).et en présence d'activités saisonnières.

Les comportements des habitants du littoral se distinguent par une sociabilité appréciable et une hospitalité distincte avec le touriste, car le tourisme est la source de revenu principal. Ceci inclus qu'ils sont serviables agréables et passionnés par la mer.

III. les Particularités de la ville littorale algérienne :

III-1-Bref aperçu sur le littoral algérien :

Le littoral algérien s'étend sur une longueur de 1200 km, il est équivalent à 0.4 de la superficie du pays , il représente un système riche et fragile .cet espace littoral couvre trois types de ville incluant les grandes villes (Alger ,Oran, Annaba), les moyennes villes (Jijel, Bejaïa....etc.),et les petites villes (Tipaza, Cherchell, Ténès.....etc.).

III-2- classification des villes littorales algériennes :

-les grandes villes :

La population totalise au moins 100 000 habitants

-les moyennes villes :

La population est comprise entre 50 000 et 100 000 habitants

-les petites villes :

La population est comprise moins de 50 000 habitants

III-3- La loi littorale:

La loi littorale fixe une politique globale d'aménagement, de protection et de mise en valeur. La réalisation de cette politique d'intérêt général implique une coordination des actions de l'Etat et des collectivités locales, ou de leurs groupements. Ces lois ont pour but :

- Préserver le patrimoine culturel mais aussi naturel de la zone littorale.
- Encourager l'implantation des activités économiques.
- Encourager la recherche et les découvertes en ce qui concerne les ressources littorales.
- mettre en place des lois qui interdisent l'empiétement sur des zones naturelles ou patrimoniales

III-4-les instruments d'urbanisme liés au littoral :

***PAC :**

Le PAC a pour objet de délimiter l'espace littoral et d'identifier les différentes sources et formes de pollution et d'érosion. La proposition de délimitation de l'espace littoral s'est faite sur la base de critères physiques⁵. Ainsi au niveau des zones des falaises il a été retenu une profondeur de 800 mètres et au niveau des espaces relativement plats, il a été retenu une profondeur de 3 km. Il a été intégré les espaces forestiers (forêts et maquis dégradés) dans leur intégralité, les plaines littorales, les terres à vocation agricole, les zones humides et les sites historiques.

***POS :**

C'est un instrument issu des orientations et prescriptions du plan directeur d'aménagement et d'urbanisme. Il définit les droits d'usage des sols et de construction à la parcelle. Il précise :
La forme urbaine et les droits de construction et d'usage des sols;

- La nature et l'importance de la construction;
- Les règles relatives à l'aspect extérieur des constructions;
- Les espaces publics, les installations d'intérêt général, les voiries et les réseaux divers;
- Les servitudes;
- Les zones, sites et monuments historiques, à protéger;(littoral, terre agricole.

***PDAU :**

Le PDAU fixe les orientations fondamentales de l'aménagement des territoires concernés, il détermine la destination générale des sols, la nature et le tracé des grands équipements d'infrastructure⁶.Le PDAU doit être compatible avec les orientations de la loi 02-02 du 05-02-2002 relative à la protection et à la valorisation du littoral et fixer les termes de référence des POS.

III-5-Les problématiques de la ville littorale algérienne :

La ville littorale algérienne englobe un ensemble de problématiques sur le plan architectural et urbanistique, la rupture entre la ville et la mer est le principal problème dans toutes les villes littorales algériennes, notamment la petite ville littorale qui souffre d'un délaissement très apparent, elle est connue par un front de mer attaché au noyau historique (ou bien le centre-ville). Celui-ci témoigne d'une forte dégradation du cadre bâti à cause de son âge, cela donne un mauvais effet sur l'image du front de mer et sur l'attractivité urbaine de l'espace. La perte d'attractivité du centre-ville, l'absence d'aménagement dans l'interface et le manque d'animation dans ce dernier conduisent à l'effacement du front de mer et ensuite à la démaritimisation de la ville.

Par ailleurs dans ces petites villes littorales il y'a une standardisation dans le cadre bâti qui ne tient pas compte des particularités. C'est le cas de la plupart de la petite ville littorale algérienne qui souffre des mêmes problèmes ; les pouvoirs publics ont construit d'une manière urgente cela pour répondre aux besoins sociaux avec une architecture banale et non réfléchie.

L'économie des petites villes littorales algériennes dépend de l'activité de pêche et de tourisme balnéaire qui ne sont pas réellement valorisés ; pour la pêche, ces villes ont un port de pêche et malgré son importance et ses dimensions importantes il est mal exploité avec une grande partie délaissée ce qui lui donne une mauvaise image. Pour le tourisme balnéaire, il a un grand bénéfice pour l'économie de ces villes notamment en saison d'été mais malgré son magnitude les plages sont mal aménagées et très délaissées.

IV. La démarche méthodologique du travail :

Notre recherche a pour objet de recourir aux études théoriques sur le renouvellement urbain et de les appliquer sur un cas d'étude choisi afin de répondre à la problématique de rupture ville /mer.

Le thème développé est le renouvellement urbain comme outil de réaménagement du front de mer dans les petites villes littorales .ce thème est très important car le renouvellement urbain est un outil de requalification des espaces urbains déjà aménagés et des constructions existantes.il permet de réutiliser des espaces désaffectés ou inutilisés (friches industrielles, portuaires ou urbaines), aussi densifier les espaces urbains de manière raisonnée et donc mieux exploiter les espaces et moderniser des immeubles d'habitation au lieu de les détruire en améliorant leurs performances thermiques et acoustiques.

En outre la contribution du renouvellement urbain au développement durable de la ville va dépendre des démarches mises en œuvre et des contraintes urbaines, économiques ou techniques qui conduisent souvent à démolir des bâtiments et les restructurer, plutôt que les rénover. Ces enjeux peuvent être considérés comme un champ d'action participant de fait au développement durable.

Aujourd'hui les petites villes littorales souffrent de perte de valeur plus exactement dans la ville de Cherchell qu'elle est connue par le délaissement de son port et son front de mer.

-Comment le processus du renouvellement urbain contribue à la mise en valeur du front d'eau dans le cas des petites villes littorales comme Cherchell ?

- Comment cette régénération contribuera à l'attractivité urbaine de ces villes et quels seront les impacts sur le plan économique, environnemental et social ?

Approches méthodologiques du travail :

La ville de Cherchell a toutes les capacités qui lui permettent et aident à devenir un pôle attractif productif et touristique, n'oublie pas la proximité de la ville de Cherchell avec la ville métropolitaine d'Alger, et son histoire qui est pleine de civilisations et de vestiges, et son milieu naturel et physique exceptionnel.

Face à une tendance forte de l'intervention urbaine qui consiste à produire efficacement des projets urbains adaptés au site sur le plan urbanistique et architectural et même socio-économique, il doit présenter des études théoriques et analyser des exemples afin de collecter toutes les acquis pour faire une véritable intervention et des bons projets.

Cette étude théorique va se composer à trois chapitres principaux dont l'explication et l'analyse sont claires et détaillées. Le contenu de chaque chapitre est comme suit :

Le Chapitre 1 : c'est un chapitre introductif qui contient :

Une introduction générale qui a pour objet de montrer comment le site influe sur la morphologie urbaine et la forme architecturale des édifices d'une manière générale.

Après, les particularités de l'urbanisme et de l'architecture en zone littorale dont on va montrer l'importance, les spécificités et les particularités des villes littorales sur le plan architectural et urbanistique en vision mondiale.

Ensuite, les problématiques de la ville algérienne dont on va montrer les grands problèmes dans le littoral algérien comme le phénomène de démaritimisation, et de standardisation de la forme bâtie et le risque d'effacement de son identité à cause de standardisation.

Enfin, la démarche méthodologique du travail cette partie montre la méthode de travail et sert à

dégagé une problématique spécifique de notre cas d'étude et aussi montre l'importance du thème développé et la justification de choix d'étude avec une formulation d'une problématique de recherche.

Le Chapitre 2 : c'est un chapitre conceptuel dont l'objet initial est :

Faire une recherche bibliographique sur les publications et les travaux qui traitent la même thématique avec une analyse d'exemple jugé illustratif pour la thématique étudié.

Le Chapitre 3 : c'est un chapitre analytique dont l'objet principal est :

Etudier et analyser notre cas d'étude (Cherchell) et comment ce dernier se raccorde à la problématique développée.

Avec une conclusion générale qui est les résultats et les critiques constructives pour notre cas étudié.

Chapitre 2 :

*Cadrage conceptuel de la
recherche.*

I-Introduction :

« La ville est un territoire en mutation permanente. Toutefois, à certains moments, espaces urbains sont engagés dans des processus de transformation plus soutenus. La ville en transformation, en particulier la ville-portuaire avec son interface, constitue un terrain d'investigation privilégié pour la recherche urbaine afin de trouver les paramètres permettant de définir la stratégie de renouvellement urbain la plus adaptée, selon le contexte et les données de chaque ville ».

Pour le moment, les villes sont devenues trop complexes pour qu'on leur applique des principes d'aménagement fondés sur une réflexion théorique déconnectée de la réalité, c'est la matière même de l'urbain existant qui est au centre des débats.

En réalité les opérations du renouvellement urbain agissent sur le contenant par des opérations de restructuration, réhabilitation, rénovation, requalification physiques et environnementales, également par des opérations touchant le contenu par des reconversions et substitutions fonctionnelles et ou recomposition sociale.

Le renouvellement urbain concerne, une politique plus générale, englobant tout l'espace d'une ville ou d'une agglomération, dont l'objectif est de résoudre, dans une optique de développement durable, les problèmes des différents quartiers de la ville, qu'ils relèvent ou non de la crise d'une activité ou d'une fonction urbaine, ces problèmes et les dysfonctionnements des quartiers et leurs territoires à enjeux peuvent être définis et déterminés avec l'analyse du territoire et la connaissance de toutes ses données et ce avec l'application du diagnostic partagé, qui permet aussi la reconnaissance du système d'acteurs intervenants sur ces territoires. .

Le renouvellement urbain dans une perspective du développement durable impose la coopération de l'ensemble des acteurs ainsi que la mixité urbaine dans toutes ses dimensions : fonctionnelle, sociale, culturelle et économique, pour offrir la qualité de vie pour tous, un des principes du développement durable.

La stratégie du renouvellement urbain peut prendre ainsi des formes diffuses : transformation des immeubles, réhabilités ou remplacés après avoir été détruits. Mais il peut également prendre la forme de projets urbains de restructuration portant sur des quartiers entiers.

II-Définitions des concepts relatifs au renouvellement urbain :

Pour mieux comprendre le thème développé, il est nécessaire de comprendre un ensemble des concepts qui sont liés au renouvellement urbain, et les concepts qui nous intéressent beaucoup plus sont les suivants :

-Le littoral : est de loin un des termes les plus employés pour désigner la notion de contact entre la terre et la mer, mais c'est aussi un des termes les moins précis.

«Les formations que l'on rencontre le long du littoral, en donnant à ce terme une acception large ». (A. Cailleux ,1969).

Le littoral est une entité géographique nécessitant un aménagement spécifique, qui ne peut se concevoir sans une réelle prise en compte des impératifs écologiques indispensables au maintien des écosystèmes et des potentialités économiques.

Les juristes se sont donc efforcés de cerner les spécificités du littoral. Le **rapport Piquard** le définit comme une zone de contacts entre la terre et la mer et en propose une approche "géométrique" : **« le contact entre la terre et la mer s'opère selon une ligne à peine mouvante, au rythme des marées ; de part et d'autre de cette ligne, les modes d'utilisation de l'espace sont totalement différents. Il en résulte que chaque fonction ou activité, aussi bien terrestre que maritime, ne dispose sur le littoral que d'une fraction de l'espace dont elle pourrait disposer par ailleurs. »** La loi "littoral" du 3 janvier 1986 définit le littoral (article premier) comme une "entité géographique" sans préciser beaucoup plus la notion. De fait, la loi fixe son champ d'application territorial par référence à la notion de « commune littorale ». Elle ne donne aucune définition juridique du mot "littoral" en tant que substantif.

- **La littoralisation** : Processus fréquemment observé de concentration des populations et des activités humaines le long ou à proximité des littoraux.

Il est sous-tendu par deux grandes logiques d'attractivité :

- logique de l'ordre de la production matérielle qui vise à la recherche d'une efficacité économique croissante liée à la mondialisation des échanges et permise en particulier par la révolution des transports maritimes et terrestres,
- logique de récréation, de recherche d'aménités : tourisme, recherche de lieux de résidence agréables, associés ou non aux lieux de travail, etc.

L'attraction contemporaine des littoraux occupés est à l'origine d'une densification croissante des aménagements et de concurrences entre activités et acteurs et/ou usagers. Ces activités se complètent ou s'excluent.

Les politiques publiques, dans les États les plus développés, interviennent pour réglementer le processus de littoralisation. Les populations peuvent ainsi avoir de nouvel accès à la mer par la réoccupation de friches industrielles ou portuaires. Des politiques de protection visent à limiter les aménagements sur certaines portions du littoral, sur le modèle ancien du *National Trust* britannique.

- **Le front de mer** : C'est le point de contact entre la terre et la mer.

La définition actuelle du rivage, quelle que soit la façade maritime, remonte à l'ordonnance de la marine (article 1er du titre VII du livre IV de l'ordonnance d'août 1681) :

« Sera réputé bord et rivage de mer tout ce qu'elle couvre et découvre pendant les nouvelles et pleines lunes, et jusqu'où le grand flot de mars se peut étendre sur les grèves. (Colbert ,1681).

Zone d'une certaine largeur, constituant la transition entre une étendue d'eau et les terres qui l'entourent.

Le terme est aujourd'hui peu employé en bord de mer, si ce n'est pour l'expression *Conseil de rivage*, et dans le langage littéraire. La zone désignée par front de mer est plus restreinte que celle que couvre le terme "espace littoral".

-la stratégie de revalorisation : La notion de revalorisation territoriale est difficile à définir précisément puisqu'elle correspond à la fois à des valeurs chiffrables, qui permettent de dresser des palmarès socio-économiques, mais également à des valeurs intangibles liées aux représentations et aux expériences différenciées que les citoyens ont des espaces urbains.

Un quartier est revalorisé lorsque les prix de l'immobilier augmentent, lorsqu'il y a une amélioration de l'esthétique, de l'ambiance ou de la facilité d'usage du tissu urbain.

-La stratégie de rénovation : une destruction partielle ou complète des ouvrages existants et leur remplacement par des constructions neuves, tout en essayant de respecter le contexte spatial ou culturel auquel elles font référence.

Rénover ne signifie pas nécessairement faire table rase du passé. De nos jours, elle apparaît plutôt comme une sorte de compromis entre la disparition de l'état existant et le maintien d'une partie des qualités qui en faisaient l'intérêt.

Rebâtir à neuf. « **À travers la rénovation urbaine, on assiste à une démolition-reconstruction de l'État qui ne délègue et ne décentralise qu'en apparence** ». (E. Renaud, 2014).

Vérifiez que les règles d'urbanisme l'autorisent. En cas de voisinage proche, un état des lieux préalable par huissier permettra d'évaluer votre part de responsabilité dans d'éventuels dommages constatés postérieurement.

-La stratégie de la restauration : redonner au bâtiment son caractère. Un bon moyen d'éviter les désordres de tout genre : employer les matériaux d'origine selon les techniques d'époque.

La restauration demande un savoir-faire de spécialiste.

« **Restaurer un édifice, ce n'est pas l'entretenir, le réparer ou le refaire, c'est le rétablir dans un état complet qui peut n'avoir jamais existé à un moment donné** ». (V. le Duc, 1875).

Elle est au service de la conservation. On la définit généralement comme une opération directe et volontaire sur l'œuvre pour remédier à ses défauts d'aspect ou de présentation et parfaire sa lecture, sa perception.

Il s'agit de prolonger la vie d'une chose qui risque de mourir. Cette définition porte en elle toutes les ambiguïtés de la notion.

-La stratégie de requalification : est comme l'action de donner une nouvelle qualité, d'ajuster aux besoins, un espace densément peuplé.

La requalification en tant que telle peut porter sur un bâtiment, une voirie, un quartier et ses habitants Etc.

« Le terme de renouvellement urbain renvoie à une reprise en profondeur des tissus urbains existants et est proche de celui de rénovation .celui de requalification caractérisé une action qui redonne de la qualité et témoigne d'une volonté de ménager le patrimoine bâti ». (G. Novarina, P. Paola ,1997).

-La stratégie de la réhabilitation : c'est une forme d'action implique d'importants Changements susceptibles de remettre à niveau la construction ainsi que de l'adapter aux Standards actuels (aussi bien dans le domaine du logement que dans celui de l'espace Public.

« Plutôt que de détruire des tours on pourrait les réhabiliter, parce que l'histoire de l'architecture de la ville est faite de la modification de l'architecture et de sa réinterprétation ». (B.Patrick.2007).

Apporter le confort des normes d'aujourd'hui. Employez les techniques et les matériaux actuels : isolation, menuiseries, salle d'eau, électricité...

Les changements d'aspect extérieur et les changements de destination (d'usage) nécessitent des autorisations d'urbanisme (renseignement en mairie).

Certains architectes ou maîtres d'œuvre sont compétents et expérimentés dans le domaine. Leur mission se décompose alors ainsi :

- phase initiale de relevé et de diagnostic : établissement des plans de l'état existant, expertise technique de la construction.
- mission classique de maîtrise d'œuvre : esquisses puis projet selon le programme, les contraintes physiques du bâtiment_ et les conséquences financières de l'option choisie.

-Le renouvellement urbain : au sens large, le renouvellement urbain désigne l'ensemble des transformations à l'œuvre dans le tissu urbain.il renvoie alors à un phénomène, présente depuis toujours, les évolutions se faisant progressivement, au gré de mutations immobilières, soit par extension géographique, soit par des reconquêtes de zones déjà urbanisées.

« Le terme de renouvellement urbain renvoie à une reprise en profondeur des tissus urbains existants et est proche de celui de rénovation .celui de requalification caractérisé une action qui

redonne de la qualité et témoigne d'une volonté de ménager le patrimoine bâti ». (G. Novarina, P. Paola ,1997).

Le renouvellement urbain est une pratique d'aménagement de la ville. Il tente de répondre à un double objectif : travailler dans les secteurs anciens et défavorisés tout en essayant de gérer au mieux l'espace. C'est une approche globale et Transversale de la ville.

III-les enjeux de renouvellement urbain :

Le renouvellement urbain, en favorisant la requalification des espaces urbains déjà aménagés et des constructions existantes, peut être considéré comme un champ d'action participant de fait au développement durable puisqu'il constitue une forme de « recyclage urbain » des aménagements et des constructions existantes.

Le renouvellement urbain permet de :

- réutiliser des espaces désaffectés ou inutilisés (friches industrielles, portuaires ou urbaines, délaissés urbains) et par là même de limiter les extensions urbaines.
- densifier les espaces urbains de manière raisonnée et donc mieux exploiter des espaces disponibles, des dents creuses, des délaissés urbains.
- réutiliser des infrastructures existantes (ex anciennes voies ferrées réutilisées pour implanter des tramways ou des tram-trains comme à Nantes).
- réutiliser des bâtiments industriels en les modernisant ou en les réaffectant à d'autres usages (par exemple en les transformant en espaces culturels ou en logement).
- moderniser des immeubles d'habitation au lieu de les détruire, en améliorant également leurs performances thermiques et acoustiques.

Ce travail de réutilisation des infrastructures et des immeubles existants permet d'économiser à la fois de l'espace, des matériaux et de l'énergie, mais il contribue également à améliorer l'environnement urbain, à préserver des bâtiments qui ont une valeur culturelle importante et l'identité urbaine des lieux, et donc l'historicité dont ils sont porteurs. Mais le renouvellement urbain ne se limite pas comme on l'a vu au recyclage urbain, qui n'est que le versant environnemental, il vise aussi à revaloriser durablement des espaces urbains déqualifiés au bénéfice des habitants et des usagers.

IV-le front de mer de Sainte-Maxime, réhabilitation, rénovation, restructuration :

Pour mieux comprendre les processus et les résultats de renouvellement urbain on va bénéficier de l'expérience de la ville de Sainte-Maxime qui est une petite ville littorale qui a utilisé le renouvellement urbain comme outils de revaloriser son front de mer comme suit :

IV-1- la présentation de la ville :

C'est une petite ville littorale Française, située dans le département du Var en région française d'Azur. Avec une population de 13 835 hab. (2013), et une superficie de 81,61 km². Son port est dédié à la pêche.

IV-2- la situation de la ville :

Sainte-Maxime fait partie de la région Provence Alpes Côte d'Azur, sa préfecture est Toulon (53 km), sa sous-préfecture est Draguignan (35 km) et son chef-lieu de canton est Grimaud (10 km). Elle a 8032 hectares de superficie. Sainte-Maxime se mire dans les eaux de Golfe de Saint-Tropez. Située entre Saint-Raphaël et Saint-Tropez, au sud de Draguignan, elle bénéficie d'un climat privilégié.

Sainte-Maxime à plus de 11 km de littoral dont 5 km de plage, elle est à 940 km de Paris, 440 km de Lyon, 130 km de Marseille, 90 km de Nice, 24 km de Saint-Raphaël et 14 km de Saint-Tropez. Sa population est de 11 800 habitants mais en été, le chiffre de la population atteint celui de 60 000 résidents.

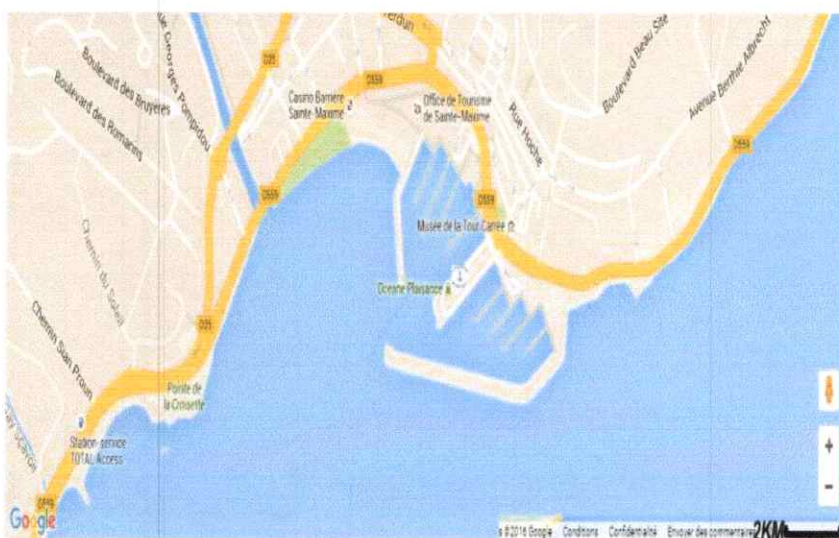


Figure 16 : photo présente la situation de la ville de Sainte-Maxime.

Source : <http://www.location-auto-france.fr/16/erfurt/hertz-erfurt-27874.html>.

IV-3- aperçue historique sur le front de mer de Sainte-Maxime:

Au XVIIIe siècle, le front de mer de sainte –maxime était très délaissé sans aucun aménagement, et son port était modeste permettant le chargement des marchandises venant de la forêt des maures .le vin ,l'huile, le liégée bois, les grains, les légumes étaient embarqués sur les tartanes ,bateaux capables de transporter à moindre cout le fret d'un port à l'autre .

A la fin des années 30, le port de commerce laissa la place au port de plaisance .en 1972 le front de mer était mal aménagé et le port était agrandi.



Figure 17 : photo présente l'ancien front d'eau de Sainte-Maxime.

Source : http://www.mistercard.net/cartes_postales-CPA/carte-postale-STE-MAXIME-STE-MAXIME-SUR-MER-LA-PLAGE-1152.html.



Figure 18 : photo présente l'ancien port de Sainte-Maxime.

Source : <http://www.sainte-maxime.com/histoire-du-port-du-commerce-a-la-plaisance.html>.

IV-4- le front de mer de Sainte-Maxime :

IV-4-1-avant le réaménagement du front de mer :

Le front de mer de Sainte-Maxime était délaissé et mal aménagé est ce que montre à travers ces images :

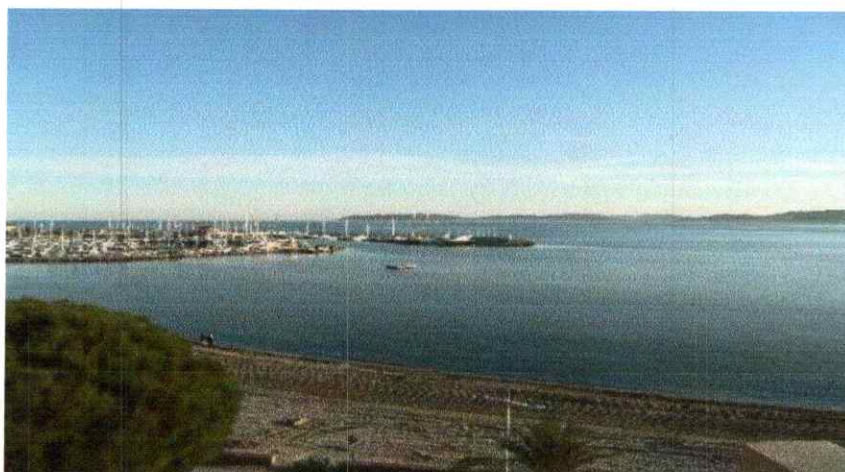


Figure 19 : photo présente le mal exploitation du front d'eau de Sainte-Maxime

Source : <http://www.agenceprovencal.com/details-vente+appartement+vue+mer+a+ vendre+a+sainte+maxime+t2+sainte+maxime-441.html>

Même son port est négligé et mal exploité, et les sous images montre ça :

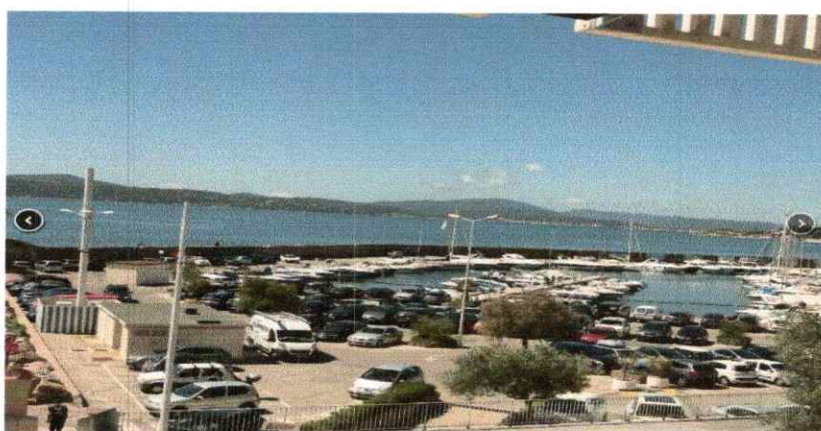


Figure 20 : photo présente le délaissement du port de la ville de Sainte-Maxime

Source : <http://www.agencemontblanc.com/detailsappartement+en+centre+ville+sainte+maxime+golfe+de+saint+tropez+var+2+3+pieces+dans+residence+en+front+de+mer+avec+vue+-279.html>.

IV-4-2- le réaménagement du front de mer :

Depuis 2008, l'équipe municipale de Vincent Morisse, en concertation avec le Comité de pilotage rassemblant notamment élus, professionnels, commerçants ou présidents d'association, élabore les grandes lignes d'un programme global de réaménagement du front de mer. En 2010, suite au concours d'architectes, trois projets ont été présentés à la population maximoise. Celui proposé par le Cabinet Guillermin associé à l'architecte Rémi Mattioli a été retenu.

Une large concertation avec la population et de nombreuses études réalisées avec le comité de pilotage ont permis d'affiner le projet qui part du parking du Port jusqu'au pont du Préconil, en passant par la Tour Carrée, le Port, la place Victor Hugo, le Théâtre de la mer, le Casino et la place Louis Blanc. La maquette 3D du projet global a été présentée à la population le 2 avril 2012 au Carré Léon Gaumont. Devant l'affluence, une présentation supplémentaire a dû être organisée. Les deux séances ont rassemblé au total plus de 800 personnes.

Projet « à tiroirs », l'aménagement du front de mer sera réalisé, phase par phase, selon les possibilités de financement de la commune. Le 15 octobre 2012, démarraient les travaux d'aménagement et de sécurisation du trottoir commerçant de la promenade qui se sont achevés en avril 2013.

Les objectifs de ce réaménagement sont:

- Améliorer la sécurité sur cet axe principal.
- Redonner des espaces de vie aux promeneurs, aux familles, aux enfants.
- Valoriser l'attrait économique et touristique de cet espace.
- Insuffler un vent de modernité sur une promenade aujourd'hui vieillissante.

IV-4-3-Les projets de réaménagement:

Rénovation et mise en conformité du trottoir commerçant de la Promenade :

Afin d'améliorer le confort des promeneurs, le trottoir devant les commerces a été élargi pour assurer une largeur de 5 mètres.

Les voies de circulation ont été légèrement décalées et les places de stationnement, situées le long de la route, ont été supprimées pour renforcer la sécurité routière sur cet axe.

Les commerçants ont eu la possibilité de faire évoluer leur devanture dans l'esprit de la charte des terrasses tandis que les réseaux d'assainissement ont été rénovés.



Figure 21 : photo présente le réaménagement de la promenade.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

L'entrée de la ville :

Une dalle végétalisée est créée en lieu et place du parking du port qui devient souterrain. Le projet souligne ici la transparence recherchée par les cabinets d'architectes et le comité de pilotage mais également une optimisation de l'entrée de ville. Sur plusieurs niveaux, le parking accueillera des véhicules supplémentaires et répondra donc aux problématiques actuelles liées au stationnement, sans nuire à l'esthétique de la promenade. Un giratoire remplacera le carrefour actuel et améliorera la sécurité des piétons et des automobilistes



Figure 22 : photo présente le réaménagement de l'entrée de la ville de Sainte-Maxime.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

La place Victor Hugo :

Dans le prolongement de l'avenue Charles de Gaulle, la Place Victor Hugo sera requalifiée avec un revêtement de sol particulier pour créer une unité. Les trottoirs seront élargis pour donner de l'espace aux piétons et, côté mer, des jeux pour enfants seront installés. Par ailleurs, la pose de jets d'eau (en circuit fermé) complètera cet embellissement avec également pour objectif la diminution des nuisances sonores liées à la circulation.



Figure 23 : photo présente le réaménagement de la place Victor Hugo.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

L'avenue Jaurès :

Considérée comme une des plus belles artères de la commune, l'avenue Jean Jaurès devrait encore s'embellir. Les passants qui l'emprunteront auront une perspective visuelle particulièrement dégagée sur la mer et réciproquement pour les personnes installées sur la plage. Cela renforcera le lien de proximité en centre-ville et donnera une toute autre lumière à cet espace.



Figure 24 : photo présente le réaménagement de l'avenue Jaurès.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

La place Louis Blanc :

C'est sans aucun doute la phase la plus spectaculaire du projet. Comme pour le parking du Port, le parking Louis Blanc devient souterrain. A la surface, c'est un véritable espace de respiration au cœur de ville qui verra le jour avec un aménagement paysager sur plusieurs niveaux en légère dénivellation et la création de commerces, d'espaces verts, de jeux pour enfants... Le futur Office de Tourisme trouvera une position centrale avec son installation dans la partie basse de la Place Louis Blanc. Son architecture sera en phase avec l'esprit « transparent » du projet.



Figure 25 : photo présente le réaménagement de la place louis blanc.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

Le Théâtre de la Mer :

Place forte de l'animation maximoise, le Théâtre de la Mer sera situé à l'ouest du bâtiment actuel de l'Office de Tourisme et sera doté en configuration maximum de 1500 places. Il se transformera en un amphithéâtre à ciel ouvert avec vue sur la mer. Pour sa part, le boulodrome ne subira pas de modifications et devrait même voir sa surface agrandie. Au niveau de l'actuel Théâtre de la Mer, une grande place sera conservée pour accueillir des cérémonies patriotiques et des expositions à ciel ouvert.

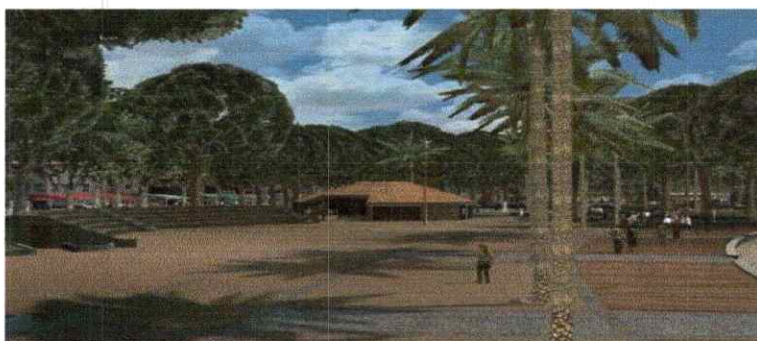


Figure 26 : photo présente le réaménagement du théâtre de la mer.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.

Agrandissement du Port :

L'agrandissement du port permettrait de répondre à la demande croissante de places de la part des plaisanciers, aujourd'hui impossible à satisfaire, de générer des recettes supplémentaires non négligeables pour le financement des autres phases du projet et une redistribution des places afin d'accueillir des bateaux plus grands (20 mètres maximum).



Figure 27 : photo présente l'agrandissement du port de la ville de Sainte-Maxime.

Source : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html.



Chapitre 3 :

Etude et analyse de cas d'étude

I-Introduction :

Cherchell fut une des plus importantes villes du littoral occidental de l'Afrique du nord antique : elle est l'une des plus anciennes villes d'Algérie, avec sa beauté naturelle, sa richesse artistique marque la ville d'un cachet qui n'appartient qu'à elle seule.

Cherchell a vu défiler plusieurs civilisations sur son site laissant à son passage, des témoignages concrets.

Et un patrimoine historique très important. Ainsi que des vestiges archéologiques.

I-1-présentation de la ville :

Cherchell est caractérisée par une position stratégique entre la mer et la verdure avec la présence des ressources hydrographiques et naturelles, elle a une richesse artistique offrant à la ville un cachet qui lui appartient à elle seule.

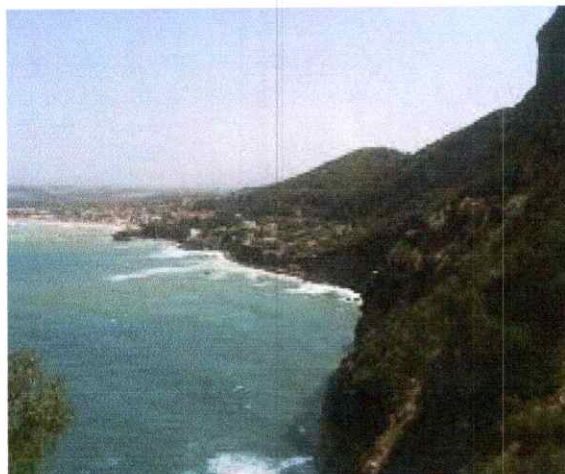


Figure 28 : photo présente la morphologie de la ville de Cherchell.

Source : <http://daniel.larcier.free.fr/algerie/vendredi.html>.



figure 29 : photo présente la placette de la ville de Cherchell.

source : <http://www.panoramio.com/user/4479442/tags/cherchel%20tipaza>.

I-2-Situation géographique de la ville :

Le territoire de la commune de Cherchell est situé à l'ouest de la wilaya de Tipaza. Cherchell est une ville côtière de la mer Méditerranée, située à environ 90 km à l'ouest d'Alger, à 20 km à l'ouest de Tipaza et à 90 km à l'est de Ténès, à 73 km au nord de la ville de Khemis Miliana.

Elle est limitée:

Au nord par la mer méditerrané, au sud par : les terres agricoles et la montagne, à l'Est par: les terres agricoles et la ZET de oued Bellah, à l'ouest par: les terrains agricoles.



Figure 30 : photo présente la situation géographique de la ville de Cherchell.

Source : photo modifié par les auteurs.

I-3-Le périmètre urbain de la ville :

- La délimitation de notre périmètre urbain de la ville de Cherchell est dictée par l'intégration de toutes les zones urbanisées dans l'environnement immédiat de la ville de Cherchell.



Figure 31 : schéma présente le périmètre urbain de la ville de Cherchell.

Source : photo modifié par les auteurs.

I-4- Accessibilité :

Cherchell est traversée d'Est en Ouest par un axe routier d'importance régionale (la RN 11). Les autres voies de communication qui sont le chemin wilaya CW109 et 103 assurant la liaison de Cherchell aux villes intérieures de la même région, (Blida, Médéa et Miliana). Et prochainement par la voie express qui relie Alger et Cherchell.



Figure 32 : schéma présente l'accessibilité de la ville de Cherchell.

Source : photo modifié par les auteurs.

II-La genèse de la ville :

II-1-Le fondement de la ville:

Les phéniciens installèrent des comptoirs sur la cote septentrionale de l'Afrique ceux-ci étaient distants de 30 à 70 km l'un de l'autre, suivant à cet intervalle ils ont placé dans ce site, Et depuis là la ville est née.

II-2- l'évolution historique de la ville:

Phénicienne du 5^{ème} au 1^{er} Siècle av.-j .c :

*ils ont établi la ville et ils l'ont nommé « IOL ».

*ils ont placé à ce site pour abriter et pour des raisons défensives.

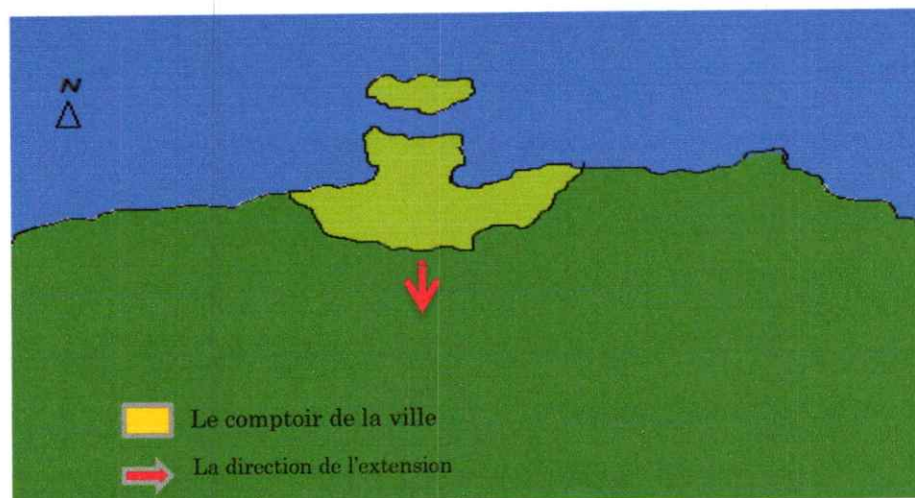


Figure 33 : carte présente le comptoir de la ville « IOL » dans la période phénicienne.

Source : carte faite par les auteurs.

ROMAINE Du 1^{er} au 6^{ème} S :

*ils ont occupé l'intérieur de la ville et ils l'ont nommé CAESAREA.

*Tracer perpendiculairement deux axes Cardon et Décumants.

*tracer le site en damier et la construction des édifices publics.

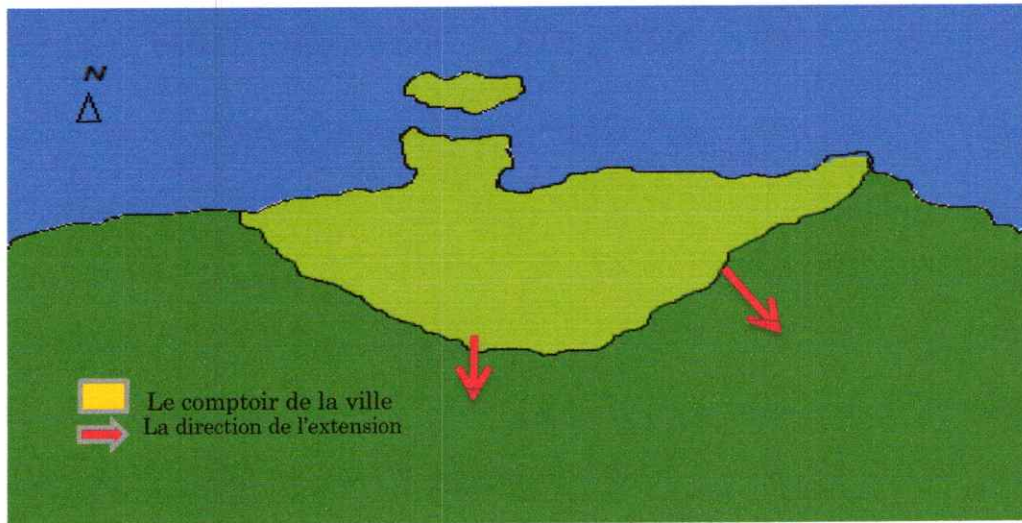


Figure 34 : carte présente le comptoir de la ville «CAESAREA» dans la période romaine.

Source : carte faite par les auteurs.

ANDALOUS-BYZANTINE Du 6^{ème} au 13^{ème} siècle :

*c'est la période de la stagnation à cause d'un fort séisme

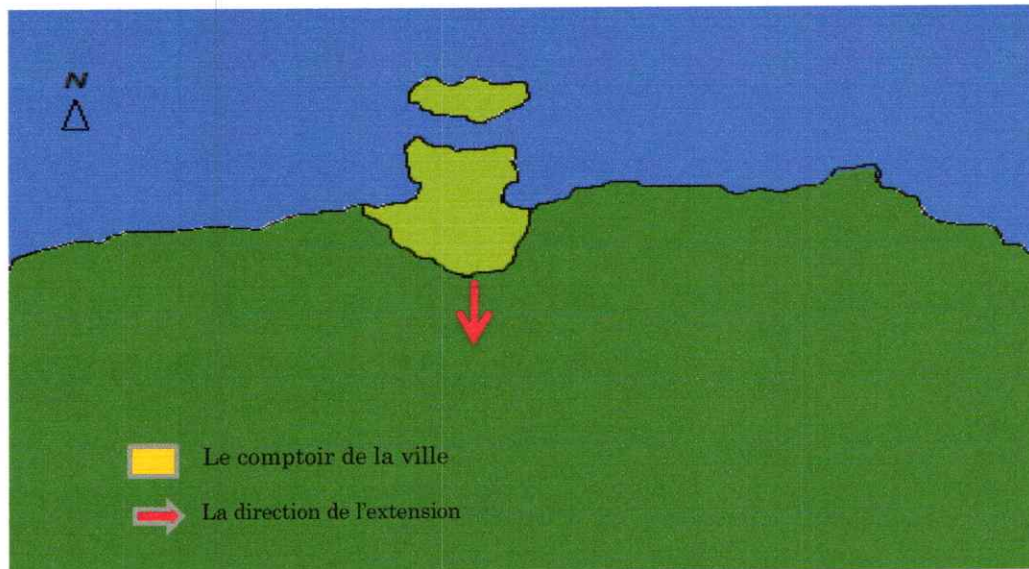


Figure 35 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période andalous-byzantine.

Source : carte faite par les auteurs.

ANDALOUS-OTTOMANE Du 13^{ème} siècle à 1830 :

*la ville était nommée CHERCHELL

*la fondation d'une ville musulmane avec une mosquée au centre

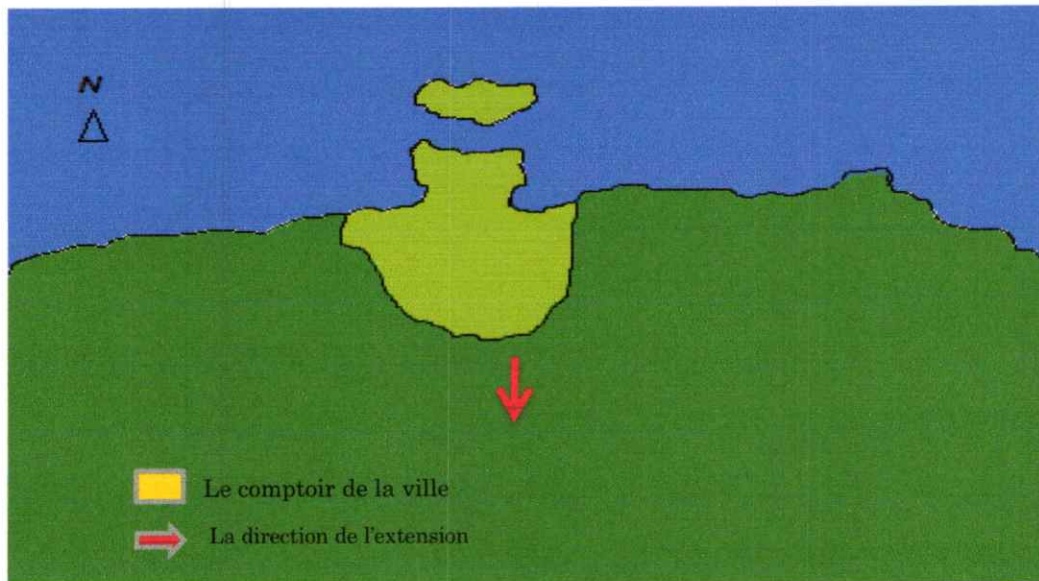


Figure 36: carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période andalous-ottomane.

Source : carte faite par les auteurs.

COLONIALE Du 1840 à 1962

*l'installation de l'académie militaire avec la construction de nouveaux édifices et la création de trois portes.

*développement au niveau du port.



Figure 37 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période coloniale.

Source : carte faite par les auteurs.

CONTEMPORAINE Du 1962 à nos jours :

*La ville a connu son extension Est et Ouest avec un urbanisme en opposition avec la continuité historique du tissu urbain d'origine

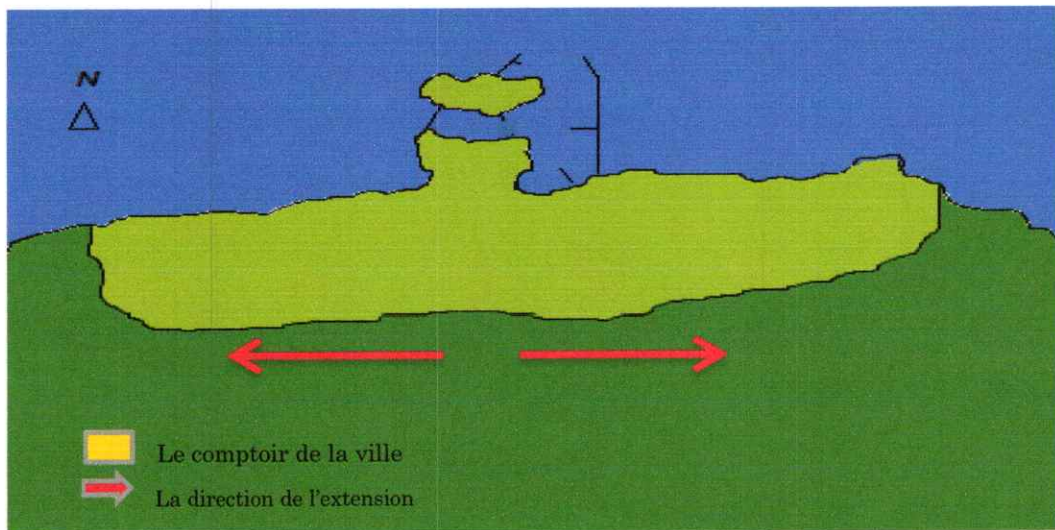


Figure 38 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période contemporaine.

Source : carte faite par les auteurs.

La synthèse :

La ville de Cherchell a commencé son évolution depuis son noyau historique en une croissance multipolaire et continue mais ce développement a changé le mode et il est devenu linéaire dès que le tissu urbain a rencontré les barrières naturelles Qui sont : la cote au nord-ouest et le relief montagneux au sud-est, à ces éléments morphologiques s'ajoute la barrière artificielle de la caserne militaire au sud-est

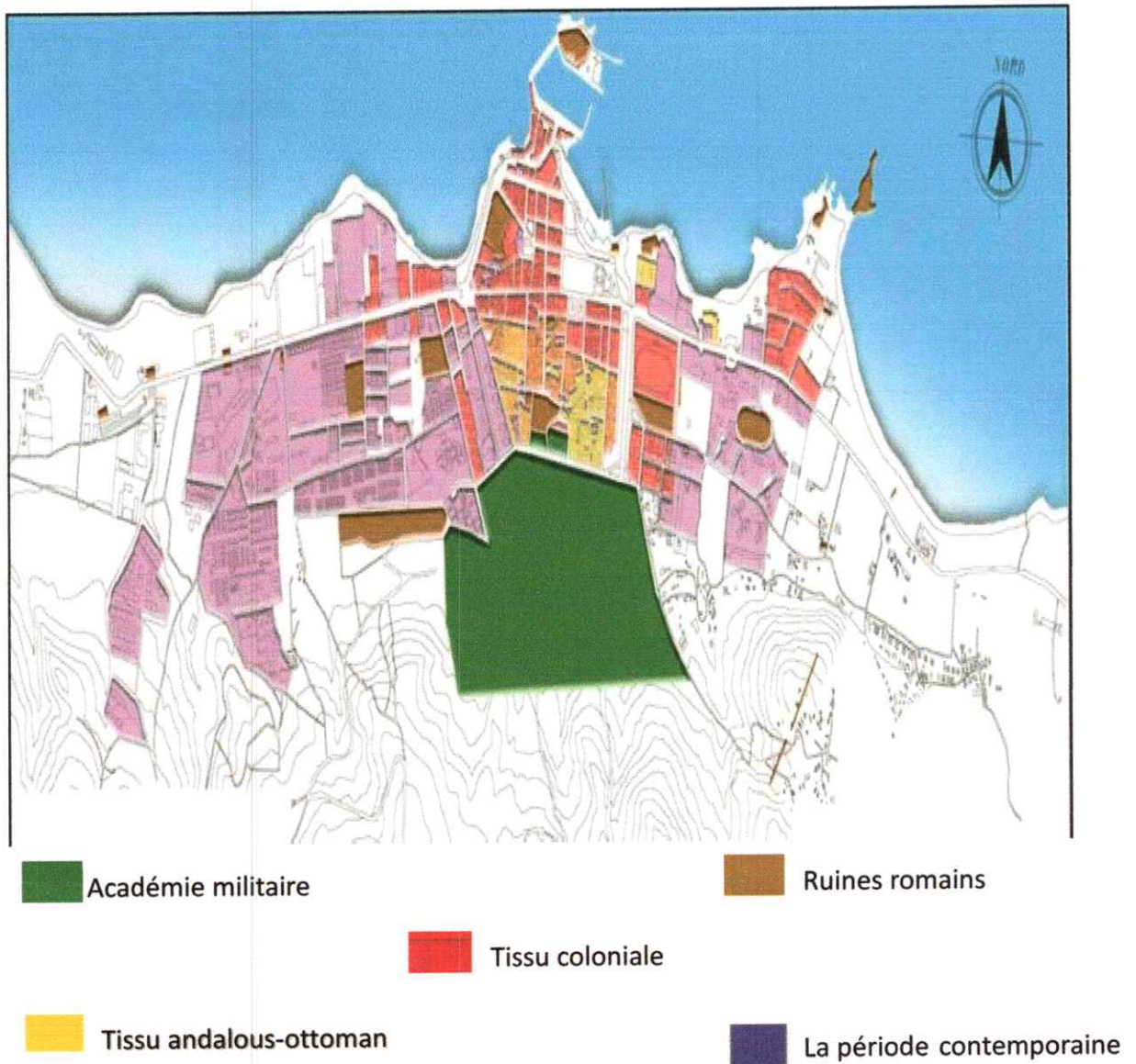


Figure 39 : carte synthétique de croissance de la ville de Cherchell.

Source : mémoire de fin d'étude cas d'étude la ville de Cherchell 2011.

II- L'état de lieu de la ville :

Cette partie présente l'état de fait de la ville de Cherchell surtout le coté portuaire qui est notre aire d'étude alors on va baser sur lui dans cette analyse :

II-1-équipements existés :



Figure 40 : carte présente les équipements existés dans la ville de Cherchell.

Source : carte modifié par les auteurs.

La structure des équipements de Cherchell connaît le même problème rencontré dans la plupart des villes algériennes, celui du déséquilibre entre les différentes zones de la ville ainsi qu'entre les différentes agglomérations.

II-2-les gabarits :

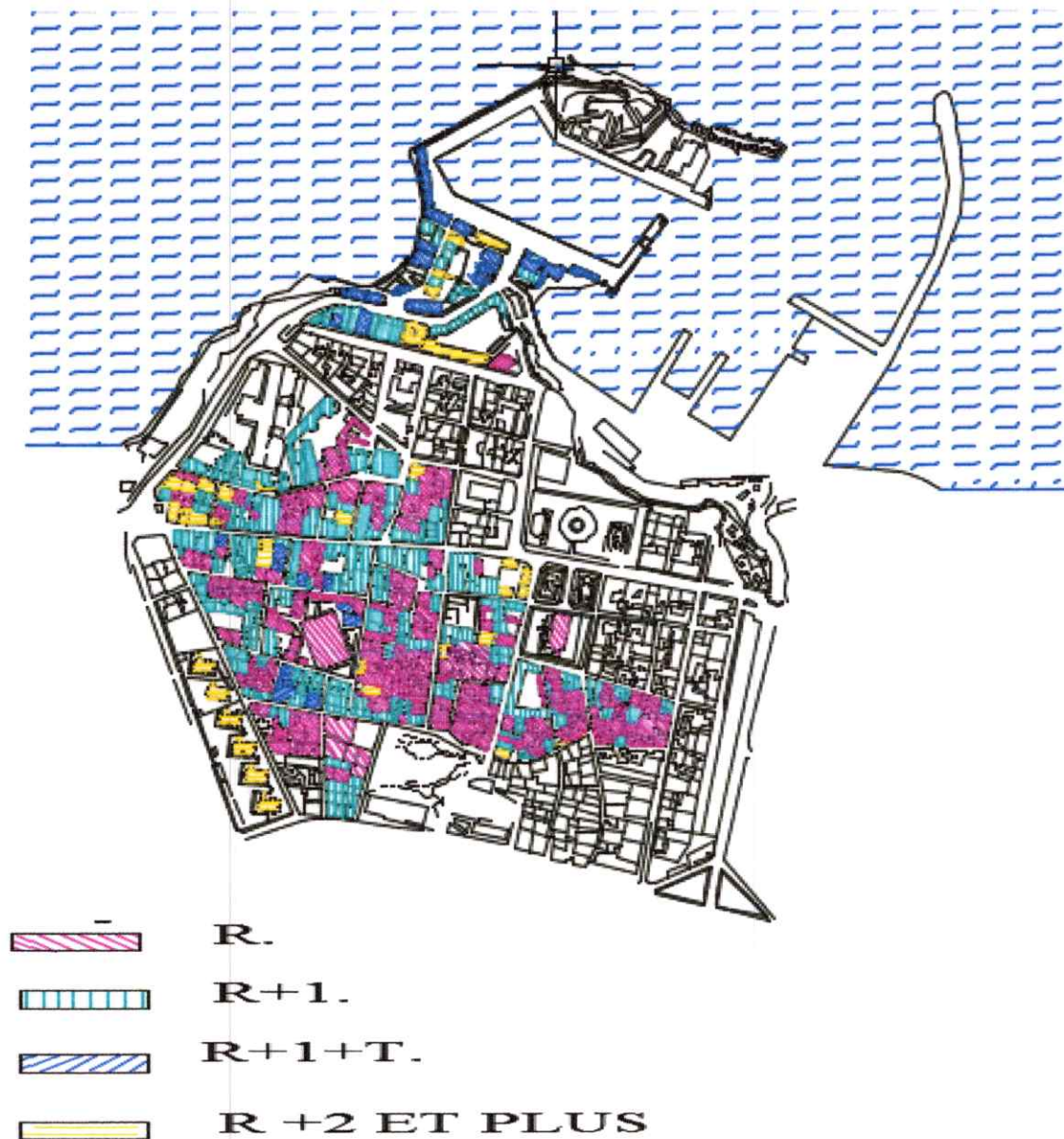


Figure 41 : carte présente les gabarits dans la ville de Cherchell.

Source : carte modifié par les auteurs.

Les gabarits de la ville de Cherchell sont entre (R+1-R+5).

II-3-l'état de bâti :



Figure 42 : carte présente l'état de bâti dans la ville de Cherchell.

Source : carte modifié par les auteurs.

L'ensemble du cadre bâti est soit en moyen état soit en mauvais état dans la ville.

Le bâti le plus en mauvais état c'est dans l'interface portuaire à cause de son âge.



Figure 43 : photo présente l'état de bati dans l'interface portuaire de la ville.

Source : PDAU, 2005 ; p.26.



figure 44 : photo présente l'état de bati dans l'interface portuaire de la ville.

source :PDAU, 2005 ; p.26.

II-4-les problématiques de la ville :

La ville de Cherchell actuellement connue :

1- une rupture entre la ville et la mer qui s'exprime par :

- La mal animation du front de mer
- L'absence d'activités qui peut satisfaire la demande des visiteurs et le manque d'activités attractives au niveau du front de mer
- La mal exploitation des plages (elles sont abandonnés sans animations et sans aménagement)
- Le délaissement de la façade maritime

2-une rupture fonctionnelle au niveau du port ,il est délaissé et mal exploité ,à cause de cette rupture la relation entre la ville et son port devient très faible malgré elle est directe

3-une rupture entre le noyau historique et les nouvelles extensions au niveau de la typologie ,l'échelle et la structure

4- les sites archéologiques sont négligeables donc le patrimoine historique est en état de dégradation

III-Le traitement des instruments urbains sur la ville :

III-1-le motifs de la revision du PDAU:

Diagnostic des consommations des terrains par rapport au PDAU initial

La révision du PDAU communal a été lancée en l'an 2004 à l'effet de prendre en charge les nouveaux programmes de logements et équipements.

Le Plan Directeur d'Aménagement et d'Urbanisme initial de Cherchell élaboré en 1993 et approuvé le 20 / 09 / 1997 a prévu des secteurs d'urbanisation sur le territoire communal s'étendant sur une superficie totale de 85 hectares dont 50 hectares à urbaniser à court et moyen terme (1993-2003) et 35 hectares à urbaniser au long terme (2003 -2013).

Entre autre un report de l'urbanisation future supplémentaire a été prévu dans la commune voisine de sidi ghiles, la superficie dégagée étant de 10,28 hectares.

Avec un portefeuille foncier au long terme de (50+35ha) + (10ha) non consommé à cause de la nature et le statut juridique (privé) d'une part et le report des besoins en dehors du territoire communal d'autre part, la commune accuse un déficit énorme en matière de logements le besoin à court terme étant d'environ 3000 logements.

III-2-Les orientations du PDAU :

- *Préserver l'ensemble des terrains agricoles.
- *L'implantation de complexe administratif avec les antennes pour l'ensemble des équipements administratifs et de services ainsi que les places publics et les équipements de loisirs ; tourisme et de détente.
- *Pour le centre-ville ; la rénovation de la zone endommagée par le séisme.
- *La règlementation du tissu existe en vue de permettre la mise en valeur et l'élargissement du boulevard d'évitement NORD.
- *La restructuration des tissus mal organisés dans la banlieue EST.
- *La restructuration de la cité de recasement (TGHIRENT et la densification de la cité ROUIZI dans la banlieue OUEST.
- *Le réaménagement de la zone d'habitat.
- *La restructuration dans le NORD chef-lieu de l'agglomération de hamdania.
- *L'aménagement touristique de celle-ci.
- *La restructuration du tissu existe dans HAMIDIA.

*Restructuration au niveau de l'oued NISSARA pour l'intégrer à long terme avec une extension urbain.

*Au niveau des douars de la zone éparses en ajoutant des petits hameaux.

*L'aménagement des pistes afin de faciliter l'accessibilité aux douars qui se situent dans la zone séparée.

*Programmer des opérations de restructuration.

*La réorganisation et la structuration de l'espace communal.

*Amélioration au niveau des routes par la programmation d'équipements et de logement.

*Création de nouvelles dessertes pour renforcer les relations et d'échanges entre les différentes zones.

III-3-Les principes d'aménagement :

III-3-1-le développement de l'armature urbaine communale :

-Maîtrise de la croissance urbaine.

-Dotation de la ville historique d'un plan de sauvegarde.

-Réaménagement et mise en valeur du Port.

-Développement du secteur touristique et culturel Pourvoyeurs D'emplois et de richesses par la mise en application des ZET Et l'aménagement touristique du cap rouge.

-Rehausser l'image de la ville et ses composantes.

-Création de nouvelles centralités (Das habouche).

- Restructuration et Développement des agglomérations Secondaires.

-Désenclavement des zones éparses par l'aménagement et la projection de nouvelles voies de liaison (talendriouche, aizer et la Voie express) d'une part et la création de noyaux de regroupement équipés d'autre part.

-Développement de nouveaux Pôles urbains (bakora, das habouche)

-Aménagement d'une zone d'activité (hamidia)

-La porte EST de la ville fera l'objet d'un aménagement paysager marquant la porte de l'agglomération, celui-ci sera matérialisé par une coulée verte conçue en jardins terrasses dite l'esplanade de tizirine.

III-3-2- les nouveaux pôles de développement :

La population de Cherchell atteindra en l'an 2025 70 970 habitants.

Des sites d'extension ont été créés afin de répondre aux objectifs fixés, À savoir :

Le site de DAS ha bouche : POS 1 : S =29 ha approuvé :

L'extension Ouest concrétisée par l'aménagement du DAS habouche s'étend sur une superficie de 20 hectares environ,

Ce site constitue un nouveau pôle de centralité le programme prévu inclus en plus des logements un ensemble d'équipements.

Programme :

* 1700 en collectif et 75 en semi collectif

*CFPA

*Siège STP

*Equipement administratif

*Equipement touristique Hôtel

*Complexe Culturel

*EFE

*Esplanade +Parking

*Terrains de Sport

*Aménagement paysager

* Mosquée

* Parc urbain

Le pôle touristique du cap rouge :

Le projet d'aménagement du « cap rouge » s'étend sur une superficie de 48 hectares environ il sera à caractère principalement touristique.

Programme :

- *Deux complexes hôteliers
- *Un village artisanal afin de promouvoir l'activité artisanale
- *400 logements sociaux participatifs LSP avec intégration d'équipements d'accompagnement.
- *Une promenade paysagère longeant la zone côtière bordant le complexe touristique, intégrant des espaces de dégustation et de restauration, récréatifs, publics.
- *Un jardin en cascade se fera à l'Est du site sur le terrain en pente formant une terrasse naturelle.
- *Une tour d'affaires
- *Une marina (petit port de plaisance)
- *Une station d'épuration STEP.

Le pôle Bakora :

Pôle urbain à développer et à doter d'équipement afin de rayonner sur les localités situées dans son aire d'influence .Celui-ci prendra en charge les besoins de la population à court, moyen et long terme (20 ans). Le site prévu pour le programme d'équipement est de 4 ha.

Extension EST et OUEST :

Extension OUEST AU5 couvre 45 HA

Extension EST AU7+AU10 (site melhani) couvre une surface de 16 +44 ha

Programme :

- *Complexe hôtelier
- *Complexe sportif avec terrains de jeux en plein air :
- *Immeubles de bureaux (zone de services)
- *Centres commerciaux (x2)

*Hôpital (140lits)

*Centre de formation professionnel

*Cinéma (500 places)

*Equipements de proximité

*Esplanade cap tizirine

*Parc de loisirs pour enfants

Conclusion :

Sa peut nous aide a constaté que la prochaine stratégie de gouvernement pour la ville de Chercell ne contient pas les nouvelles processus de renouvellement urbain il y a que des nouveaux projets projetées à long terme touristiques, culturelles et sociales mais il y a aucun projet de rénovation, de réhabilitation ou de revalorisation qui sont les processus de renouvellement urbain donc, la ville de Chercell va rester dans la même problématique s'ils vont bâtir sans rétablir les anciens constructions surtout dans l'interface portuaire qu'elle est délaissé et négligeable et non prendre en considération malgré que c'est l'image qui reflète l'identité de la ville littorale .

Conclusion générale

Conclusion générale :

1-Synthèse de la recherche :

La ville littorale est au centre de l'évolution des sociétés modernes. Elle est l'image parfaite du niveau de développement de chaque pays. C'est un espace viable, homogène, une entité vivante qui offre une certaine harmonie et cohésion sociale.

Voilà pourquoi, il existe actuellement des problématiques majeures dans ses villes surtout les petites villes littorales. Entre ses problématiques majeures on cite : une dégradation des vieux bâtiments, un délaissement des interfaces maritimes, et une explosion urbaine qui provoque des autres problèmes (pollution, encombrement, bruitetc.).

La ville littorale doit adopter des solutions et des processus qui vont résoudre ses problématiques dont le renouvellement urbain.

Le renouvellement urbain est une pratique d'aménagement de la ville. Il tente de répondre à un double objectif : travailler dans les secteurs anciens et défavorisés tout en essayant de gérer au mieux l'espace. C'est une approche globale et transversale de la ville.

Les enjeux et les processus qui vont répondre aux problématiques des petites villes littorales sont: **réutiliser des espaces désaffectés ou inutilisés** (friches industrielles, portuaires ou urbaines, délaissés urbains) et par là même de limiter les extensions urbaines, **densifier les espaces urbains** de manière raisonnée et donc mieux exploiter des espaces disponibles, des dents creuses, des délaissés urbains, **réutiliser des infrastructures existantes** (ex anciennes voies ferrées réutilisées pour implanter des tramways ou des tram-trains comme à Nantes), **réutiliser des bâtiments industriels** en les modernisant ou en les réaffectant à d'autres usages (par exemple en les transformant en espaces culturels ou en logement), **moderniser des immeubles d'habitation** au lieu de les détruire, en améliorant également leurs performances thermiques et acoustiques.

Ce travail de réutilisation des infrastructures et des immeubles existants permet d'économiser à la fois de l'espace, des matériaux et de l'énergie, mais il contribue également à améliorer l'environnement urbain, à préserver des bâtiments qui ont une valeur culturelle importante et l'identité urbaine des lieux, et donc l'historicité dont ils sont porteurs. Mais le renouvellement urbain ne se limite pas comme on l'a vu au recyclage urbain, qui n'est que le versant environnemental, il vise aussi à revaloriser durablement des espaces urbains déqualifiés au bénéfice des habitants et des usagers et répondre sûrement à notre problématique. Alors, c'est le bon choix des solutions.

2-Résultat de la recherche :

-Comment le processus du renouvellement urbain contribue à la mise en valeur du front d'eau dans le cas des petites villes littorales comme Cherchell ?

Le processus du renouvellement urbain contribue à la mise en valeur du front d'eau dans les petites villes littorales (Cherchell) comme suit :

- *Dilatation et fragmentation de la ville sur la mer.
- *Urbanisation et mitage des espaces naturels et publics à la proximité du front d'eau (verdure, sport, culture, loisir.....etc).
- *Diminuer les grands problèmes dans les villes (l'explosion urbain, pollution, encombrement, bruit.....etc).
- *Développement urbain et sociale et l'attractivité de la ville littorale.
- *La mise en place des projets qui vont répondre aux besoins et aux problèmes immédiats.
- *Donne une autre dimension au paysage des petites villes littorales.
- *Développement urbain et intégration au plan (social, économique, et environnementale).

Comme résultat : l'étalement urbain et l'image de la petite ville littorale à l'échelle locale et pourquoi pas nationale.

Améliorer la qualité de vie et le bien-être des habitants et des touristes dans ces villes.

- Comment cette régénération contribuera à l'attractivité urbaine de ces villes et quel seront les impacts sur le plan économique, environnemental et social ?

Cette régénération contribuera à l'attractivité urbaine de ces villes par une nouvelle façade maritime et belle image littorale avec des nouvelles techniques qui rendent la petite ville littorale concurrentielle à l'échelle nationale et même internationale sur des différents plans (social, économique, et environnementale).

L'impact de régénération sur les différents plans est :

Sur le plan social :

- *Encourager les liens sociaux à travers les espaces communs à créer entre les résidents (habitants) et les visiteurs (touristes).
- *Faciliter aux visiteurs les liaisons entre le front d'eau, les services, le paysage, le patrimoine, les activités commerciales, culturelles et artisanales.
- *Rendre le front de mer plus ambiant.
- *Faciliter la communication entre les différents acteurs.

*Répondre aux besoins d'hébergement.

*Renouveler le cadre bâti et le cadre social de l'habitat.

*Prendre garde aux équilibres sociaux, à la fois améliorer la situation des habitants et attirer les familles aisées.

*Englober l'ensemble des fonctions nécessaires pour la vie quotidienne des citoyens (habitat, espace publics, stationnement, déplacement et équipement).

*Inverser la tendance à paupérisation grâce aux transformations qu'il apportera.

*Améliorer la qualité de vie des habitants par la requalification du bâti et la création des logements plus propres.

*Renouveler l'attractivité résidentielle par une mosaïque d'intervention qui valorisera l'habitat au front d'eau.

*Faciliter l'accessibilité de toute la population.

*Créer un lien social par l'intermédiaire des espaces publics, les services, et les équipements.

*Créer des espaces du travail pour diminuer le chômage.

Sur le plan économique :

*Encourager le tourisme balnéaire et offrir les services d'accueils.

*Développer les fonctions et les activités maritimes.

*Conforter les budgets municipaux.

*Créer des postes d'emploi directes et indirectes.

*Permettre de mutations socio-économiques.

*Encourager l'investissement au port.

*Renforcer l'économie de la petite ville littorale par les équipements et les services créés à l'échelle locale et nationale et même internationale.

Sur le plan environnemental :

*Permettre une évolution urbaine du front d'eau, notamment les espaces extérieurs (espaces verts).

*Permettre la respiration de la ville grâce à les espaces verts et les percé sur la mer.

*Mettre fin aux effets de la pollution urbaine.

*Respecter la nature par l'encouragement des aménagements paysagers et littoraux.

Tous sa pour redonner aux fronts d'eau des petites villes littorales sa vrai identité et l'image qui ressemble à elle.

En réalité, une recherche scientifique n'est jamais terminée une bonne fois pour toute. Elle change toujours par rapport au changement des besoins, des difficultés, et du temps.

Actuellement le meilleur choix pour revaloriser les fronts d'eau des petites villes littorales c'est le renouvellement urbain. Mais la question reste posée, est-ce que le renouvellement urbain est toujours le processus qui vas nous servir plus tard ?

Bibliographie :

Source internet :

- HANA, S. 2014. KALA. Disponible sur : <http://biblio.univ-annaba.dz/wp-content/uploads/2014/05/urbanisation-El-Kala.pdf>. (consulté le 13/06/2016).
- THOMAS, F. 1972. Introduction - La frange maritime du milieu littoral : essai de définition. Disponible sur : <http://archimer.ifremer.fr/doc/00100/21104/18727.pdf>. (consulté le 13/06/2016).
- Gipouloux, F. décembre 2003. Littoralisation — Géoconfluences. Disponible sur : <http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/littoralisation-ou-maritimisation>. (consulté le 13/06/2015).
- Tiano, C. 2010. Quelles valeurs pour revaloriser les territoires urbains ? – Cybergeo. Disponible sur : <http://cybergeo.revues.org/23091> ; DOI : 10.4000/cybergeo.23091. (consulté le 13/06/2015).
- CAUE, V. 2014. Restauration, rénovation et réhabilitation : définitions – CAUE. Disponible sur : http://www.caue44.com/IMG/article_PDF/article_a348.pdf. (consulté le 13/06/2016).
- ROUCHET, H. 2009. La requalification des noyaux d'habitat en milieu rural et urbain. Disponible sur : <http://www.lmg.ulg.ac.be/spip/IMG/syntheseFinale2protegee.pdf>. (consulté le 13/06/2016).
- Site officiel de la ville de Sainte-Maxime, 2008. aménagement du front de mer. Disponible sur : http://www.ville-sainte-maxime.fr/amenagement_du_front_de_mer.html. (Consulté le 13/06/2016).
- * Bonetti, M. Tual, M. Llorente, M. Bailly, E. 2011. Les enjeux du renouvellement urbain durable – Ekopolis. Disponible sur : <http://www.ekopolis.fr/sites/default/files/docs-joints/RES-1106-enjeux-du-renouvellement-urbain-durable.pdf>. (consulté le 13/06/2016).

Mémoires et thèses :

- MOUSSAOUI, Y. BENKHALED, S. 2014. Mémoire de master habitat en milieu littoral. 70 P.
- AGGOUN, A. FAKIR, L. 2014. Mémoire de master habitat en milieu littoral. 66 P.
- Laichi, S. Marchali, M. 2012. Mémoire de fin d'étude habitat et environnement. 128 P.
- BAAKRODRANE, S. OTSMANE, F. 2012. Mémoire de fin d'étude architecture, système et technologie. 162 P.
- BENAHMED, A. MAHMOUDI, S. REMADA, S. 2009. Mémoire de fin d'étude architecture en zone urbaine littorale. 68 P.
- Mm KACEMI, M. 2014. Cadre juridique de la protection Du littoral en Algérie. 14 P.

Les instruments d'urbanisme :

- PDAU de la ville de Cherchell. 2009. CNERU. 11 P.
- PDAU de la ville de Cherchell. 2005. GROUPE CNERU. PDAU.11/DEO/1/05/CA MAI 2005. 58 P.

Liste des figures :

Figure 1 : schéma présente les étapes d'élévation au niveau de la mer	11.
Figure 2: schéma présente les bandes de littorales	11.
Figure 3: schéma présente l'intégration au bord de la mer	12.
Figure 4 : photos présente le mode d'aménagement parallèle à la mer	13.
Figure 5: photos présente le mode d'aménagement perpendiculaire à la mer	14.
Figure 6: photo présente l'utilisation des couleurs claires pour profiter du soleil	15.
Figure 7 : photo présente l'utilisation des terrasses pour profiter du soleil	15.
Figure 8 : schéma présente l'utilisation de brise soleil pour protéger du soleil	15.
Figure 9 : photos présente la dégradation des formes pour diminuer les vents	16.
Figure 10: photo présent le risque de la pluie et de l'humidité sur les matériaux	16.
Figure 11: photo présente la métaphore architecturale	17.
Figure 12 : photo présente les couleurs utilisés dans les villes littorales	18.
Figure 13 : photo présente les risques naturels au front de mer	19.
Figure 14: photo présente une corrosion des matériaux à cause de l'air saliné de littoral	19.
Figure 15: photo présente l'agriculture littorale	20.
Figure 16 : photo présente la situation de la ville de Sainte-Maxime	32.
Figure 17 : photo présente l'ancien front d'eau de Sainte-Maxime	33.
Figure 18 : photo présente l'ancien port de Sainte-Maxime	33.
Figure 19 : photo présente le mal exploitation du front d'eau de Sainte-Maxime	34.
Figure 20 : photo présente le délaissement du port de la ville de Sainte-Maxime	34.
Figure 21 : photo présente le réaménagement de la promenade	36.
Figure 22 : photo présente le réaménagement de l'entrée de la ville de Sainte-Maxime	36.

Figure 23 : photo présente le réaménagement de la place Victor Hugo	37.
Figure 24 : photo présente le réaménagement de l'avenue jaurés	37.
Figure 25 : photo présente le réaménagement de la place louis blanc	38.
Figure 26 : photo présente le réaménagement du théâtre de la mer	38.
Figure 27 : photo présente l'agrandissement du port de la ville de Sainte-Maxime	39.
Figure 28 : photo présente la morphologie de la ville de Cherchell	41.
Figure 29 : photo présente la placette de la ville de Cherchell	41.
Figure 30 : photo présente la situation géographique de la ville de Cherchell	42.
Figure 31 : schéma présente le périmètre urbain de la ville de Cherchell	43.
Figure 32 : schéma présente l'accessibilité de la ville de Cherchell	43.
Figure 33 : carte présente le comptoir de la ville «IOL» dans la période phénicienne	44.
Figure 34 : carte présente le comptoir de la ville «CAESAREA» dans la période romaine.....	45.
Figure 35 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période andalous-byzantine	45.
Figure 36 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période andalous-ottomane	46.
Figure 37 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période coloniale	47.
Figure 38 : carte présente le comptoir de la ville de Cherchell dans la période contemporaine	47.
Figure 39 : carte synthétique de croissance de la ville de Cherchell	48.
Figure 40 : carte présente les équipements existés dans la ville de Cherchell	49.
Figure 41 : carte présente les gabarits dans la ville de Cherchell	50.
Figure 42 : carte présente l'état de bâti dans la ville de Cherchell	51.
Figure 43: photo présente l'état de bati dans l'interface portuaire de la ville	52.
figure 44 : photo présente l'état de bati dans l'interface portuaire de la ville	52.

